



BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI

**RAPPORT  
ANNUEL SUR  
LA STABILITE  
FINANCIERE  
2024**

## Rapport annuel sur la Stabilité financière 2024

La Banque Centrale de Djibouti publie la deuxième édition de son rapport sur la stabilité financière pour l'année 2024, qui comprend un examen de la stabilité financière et une évaluation du cadre de surveillance prudentielle de la banque à cet égard.

Conformément à son mandat visant à garantir la stabilité et la solidité du système financier Djiboutien en vertu de l'article 7 de la loi n°118/AN/11/6ème L, la Banque centrale surveille l'évolution du système bancaire et financier afin d'identifier toute vulnérabilité et tout risque pour la stabilité financière.

Dans le présent rapport, la Banque Centrale procède à une évaluation globale des risques susceptibles de menacer la stabilité du système financier et des mesures prises pour atténuer ces risques. Elle évalue la résilience du système financier face à ces risques, car un système financier stable et sain est une condition préalable à une intermédiation financière efficace et à la création de conditions propices au développement économique et financier.

Ce rapport est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <https://banque-centrale.dj>

# SOMMAIRE

---

4	Résumé
---	--------

---

5	Chiffres-clés en 2024
---	-----------------------

---

7	Evolution de la conjoncture macro-économique
	La Conjoncture économique mondiale en 2024
	Développement macro-économique domestique

---

13	Structure du Système financier
	Le Secteur bancaire
	Les institutions financières Non-bancaire
	Digitalisation, Innovations et Inclusion financière

---

29	Performance et Rentabilité du secteur bancaire
	Evolution des emplois
	Evolution des ressources
	Rentabilité

---

40	Evaluation des risques et Solidité Financière
	Risque de crédit
	Risque de liquidité
	Adéquation des Fonds propres

---

46	Evolution du Cadre de Supervision prudentielle
	Renforcement du cadre légal et réglementaire
	Activités de Supervision prudentielle et surveillance des risques
	Risque de liquidité
	Adéquation des Fonds propres

---

51	Annexes
----	---------

## RESUME

En 2024, l'économie mondiale a fait preuve d'une bonne résilience malgré le resserrement monétaire, les tensions géopolitiques et les conflits armés en Ukraine et au Moyen-Orient.

Sur le plan national, la croissance économique a enregistré une reprise soutenue, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 6,8 %. Cette performance a été principalement tirée par les activités portuaires, logistiques et financières. L'inflation a été maintenue à un niveau faible de 2,1 %.

Le secteur bancaire a poursuivi sa progression, avec des actifs totaux atteignant 668 milliards de francs Djibouti, en progression de 5% par rapport à 2023. Les crédits à l'économie ont progressé de 35 %, représentant un financement supplémentaire de près de 81 milliards de francs Djibouti. La qualité du portefeuille de prêts des banques s'est améliorée, avec un taux de créances en souffrances de 3,3 %.

En termes de concentration, une tendance structurellement positive se confirme avec la dés-concentration du marché : la part des trois premières banques dans les actifs totaux a chuté de 58 % en 2019 à 44 % en 2024, signe d'une concurrence accrue et d'une diversification des risques du secteur bancaire.

Du point de vue de la solvabilité, les banques ont dégagé un ratio de solvabilité de 21 %, supérieur à l'exigence minimum de fonds propres de 12 %. La rentabilité des fonds propres s'est établie à 17,5 %. Le résultat net des banques a enregistré un rebond de 19% grâce principalement aux revenus tirés de leur portefeuille de prêts.

L'année 2024 a également été marquée par une forte expansion de la digitalisation et des services financiers inclusifs, le nombre de comptes de paiement mobile a été multiplié par dix traduisant une modernisation accélérée de l'écosystème financier national.

Ces innovations technologiques et l'essor du numérique continuent de reconfigurer le paysage des services bancaires et le comportement des usagers, tout en offrant de nouvelles opportunités pour accélérer l'inclusion financière.

Sur le plan prudentiel, la Banque Centrale a renforcé le cadre réglementaire, notamment dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Elle a instruit une nouvelle instruction relative au dispositif de prévention et de lutte contre la LBC/FT des établissements assujettis et élaboré un cadre légal pour les cryptoactifs selon les recommandations du GAFI (Groupe d'action financière).

En outre, La Banque centrale de Djibouti a activement contribué, avec les parties prenantes, au processus d'évaluation mutuelle du dispositif de LBC/FT de la République de Djibouti conduite par le GAFI (Groupe d'action financière)

Chapitre 1

---

**Evolution de la  
conjoncture  
macroéconomique**

# I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE MACROECONOMIQUE

## 1. La Conjoncture économique mondiale en 2024

L'économie mondiale a enregistré une dynamique de croissance modérée en 2024, avec une progression estimée du PIB réel à 3,2 %. Cette performance, comparable à celle de 2023, demeure inférieure à la moyenne d'avant- crise (environ 3,8 % sur la période 2010-2019), signalant une résilience relative de l'activité dans un contexte de multiples incertitudes

La conjoncture a été contrastée selon les régions, les économies avancées ont connu un ralentissement plus prononcé, avec une croissance moyenne d'environ 1,8 %, pénalisée par le resserrement des conditions financières et la baisse de la demande intérieure.

Aux États-Unis, la croissance a marqué un léger ralentissement, mais est restée relativement soutenue grâce à la robustesse d'un marché du travail dynamique et d'une consommation des ménages résiliente. En revanche, la zone euro a enregistré une croissance atone, freinée par la faiblesse de la demande et la hausse des coûts de financement.

Les économies émergentes ont été, dans l'ensemble, le principal moteur de la croissance mondiale (4,2%), portées par une demande intérieure robuste et des politiques budgétaires souvent accommodantes. En Chine, la croissance a atteint environ 4,8 %, soutenue par des mesures budgétaires ciblées et une reprise modérée de la consommation, malgré la persistance des difficultés du secteur immobilier. L'Inde a poursuivi une expansion soutenue, supérieure à 6 %, stimulée par les investissements publics et la vitalité du secteur des services numériques.

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est maintenue autour de 3,5 %, tirée par la reprise du secteur extractif, la résilience de la demande intérieure et la normalisation post-pandémie. Toutefois, plusieurs pays demeurent confrontés à des pressions inflationnistes persistantes, à une dette publique élevée et à des contraintes budgétaires.

Le commerce mondial a connu une reprise modérée (+2,5 % en volume), portée par la demande en biens de consommation et en technologies vertes. Cependant, la montée des tensions commerciales et la multiplication des politiques industrielles protectionnistes ont limité l'ampleur de cette relance. Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont légèrement progressé, se concentrant sur les secteurs liés à la transition énergétique, aux infrastructures numériques et à la décarbonation.

Les perspectives pour 2025 sont revues à la baisse et s'assombrissent en raison de l'escalade des tensions commerciales et de l'incertitude politique. La croissance mondiale est désormais projetée à 2,8 % (une révision de -0,8 point), les économies avancées étant attendues à 1,4 % et les émergentes à 3,8 %. L'inflation mondiale, bien qu'en recul, devrait s'établir à 4,3 %, soit un niveau légèrement supérieur aux prévisions initiales. L'incertitude liée aux restrictions commerciales érode la confiance des entreprises et freine l'investissement, amplifiant la volatilité des marchés. Face à des marges de manœuvre budgétaires et monétaires réduites, l'économie mondiale aborde l'année 2025 dans une situation de vulnérabilité structurelle accrue.

Tableau 1 : Perspective économique mondiale (Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	2022	2023	2024e	2025f	2026f	2027f
<b>Monde</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>
<b>Économies avancées</b>	<b>2,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
États-Unis	2,5	2,9	2,8	1,7	1,8	1,9
Zone euro	3,5	0,4	0,9	0,8	1,2	1,4
Japon	0,9	1,4	0,2	0,7	0,8	0,8
<b>Économies de marché émergentes et en développement (EMDE)</b>	<b>3,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>
Asie de l'Est et Pacifique	3,6	5,2	5,0	4,5	4,0	4,0
Europe et Asie centrale	1,5	3,6	3,6	2,4	2,5	2,7
Amérique latine et Caraïbes	4,0	2,4	2,3	2,3	2,4	2,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,4	1,6	1,9	2,7	3,7	4,1
Asie du Sud	6,0	7,4	6,0	5,8	6,1	6,2
Afrique subsaharienne	3,9	2,9	3,5	3,7	4,1	4,3

Source : FMI, Data base

## 2. Développement Economique Domestique

L'année 2024 a été marquée par une reprise soutenue de l'économie djiboutienne, dans un contexte international encore empreint d'incertitudes géopolitiques, de tensions commerciales et des séquelles persistantes de la pandémie de COVID-19.

Le taux de croissance du PIB réel est estimé à environ 6,8 %, confirmant la résilience de l'économie nationale. Cette performance repose sur le rôle stratégique de Djibouti en tant que plateforme logistique régionale, consolidé par la fluidité retrouvée du corridor commercial avec l'Éthiopie. Parallèlement, la consommation privée a affiché un regain notable, stimulée par les investissements publics ciblés et la montée en puissance de projets structurants inscrits dans la mise en œuvre de la *Vision Djibouti 2035*.

Le secteur portuaire et logistique demeure le principal moteur de la croissance, soutenu par la reprise du commerce éthiopien et, paradoxalement, par la hausse des activités de transbordement malgré les tensions géopolitiques dans la mer Rouge. En 2024, les activités portuaires ont enregistré une forte progression de 20,4 % du trafic de marchandises, portée principalement par une explosion des opérations de transbordement, dont le volume a bondi de plus de 150 % par rapport à 2023.

Des efforts de diversification économique sont également observés, notamment à travers la reprise des exportations de bétail vers les pays du Golfe et la poursuite d'investissements dans les infrastructures physiques et numériques. Les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures sont identifiés comme des leviers de croissance potentiels, susceptibles de renforcer la compétitivité du pays et de réduire sa dépendance au secteur logistique.

Sur le plan macroéconomique, l'environnement est demeuré globalement stable. L'inflation s'est maintenue à un niveau modéré, atteignant 2,1 % en 2024 contre 1,5 % en 2023, grâce au régime de caisse d'émission rigoureux et à la stabilité du taux de change. Les prix à la consommation ont évolué de manière contenue, reflétant le ralentissement des cours mondiaux des produits alimentaires.

La situation des finances publiques s'est améliorée : Le déficit sur la base des ordonnancements s'est réduit, passant de -3,4 % en 2023 à -2,5 % en 2024. Sur le plan externe, le compte courant de la balance des paiements est resté excédentaire en 2024, bien qu'en légère baisse par rapport à l'année précédente. En parallèle, les crédits à l'économie ont continué de progresser, traduisant une meilleure dynamique de financement, tandis que la masse monétaire a poursuivi sa croissance à un rythme soutenu.

Les perspectives à moyen terme demeurent favorables, avec une croissance projetée autour de 7 %. Cette trajectoire reste toutefois conditionnée par la stabilité régionale, notamment l'évolution de la situation en Éthiopie et les tensions persistantes en mer Rouge, susceptibles d'influer sur le trafic portuaire et logistique. La poursuite des investissements publics structurants, le renforcement de la gouvernance économique, l'amélioration de l'inclusion sociale et le soutien au développement du secteur privé constituent des priorités essentielles pour consolider une croissance plus durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Tableau 2 : Indicateurs économique (sélectionnés)

		2023	2024
<b>Secteur réel</b>	Croissance du PIB réel (%)	7,4	6,8
	Indice des prix à la consommation (IPC) (en glissement annuel, %)	3,8	1 (-0,6)
	IPC (moyenne annuelle, %)	1,5	2,1
	Secteur primaire (en millions FDJ)	15 445	16 748
	Secteur secondaire (en millions FDJ)	89 208	100 942
	Secteur tertiaire (en millions FDJ)	474 396	503 070
<b>Secteur monétaire et financier</b>	Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	7,9	9,2 (3,4)
	Avoirs extérieur net (variation annuelle en %)	-0,4	-10,6
	Avoirs intérieur net (variation annuelle en %)	20,7	20,5
	Crédit à l'économie (% PIB)	20,4	12,8
<b>Finance publiques</b>	Solde global (% du PIB)	-3,4	-2,5
	Dettes publiques (% du PIB)	70%	67,6%
<b>Secteur extérieur</b>	<b>Balance de paiements</b>		
	Solde du compte courant (en millions FDJ)	125 810	110 585
	Solde du compte courant (en % PIB)	18,1	14,7
	IDE (en % PIB)	3,5	1,6
	Réserves en mois d'importations	5,1	5,8

Chapitre 2

---

# Structure du système financier

## Rapport Annuel sur la Stabilité Financier 2024

Le secteur bancaire demeure le pilier central du système financier constituant 97,5 % des actifs du système financier. Le volume global des actifs bancaires s'élève à 668 milliards de francs djiboutiens en 2024. Le secteur financier non bancaire inclut divers acteurs, tels que les auxiliaires financiers (bureaux de change et les sociétés de transfert d'argent), les institutions de microfinance et les sociétés d'assurances, conventionnelles et islamiques, non soumises à la supervision directe de la Banque centrale.

L'écosystème financier est complété par des structures spécialisées, notamment le Fonds de Développement Économique de Djibouti (FDED) dédié au financement des PME, le Fonds de garantie de crédit de Djibouti et le Fonds souverain de Djibouti, crée en 2020.

A fin décembre 2024, la Banque centrale de Djibouti compte au total 42 entités réglementées sous sa tutelle, dont (09) neuf banques commerciales conventionnelle, (03) trois banques commerciales islamique, (02) deux guichets islamiques ouvertes par des banques conventionnelles, (19) dix-neuf auxiliaires financiers (bureaux de change et de transferts d'argents), (04) quatre institutions de microfinance, (03) trois institutions financières spécialisés et (02) deux établissements émetteurs de monnaie électronique

Tableau 3 : Evolution du nombre d'institution financière supervisées (2019-2024)

	Type d'institution	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>1</b>	<b>Établissements de crédit, dont :</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
	Banques Conventionnelles	9	10	11	11	10	9
	Banques islamiques	3	3	3	3	3	3
	Agences islamiques	1	1	1	1	1	2
<b>2</b>	<b>Auxiliaires financiers</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
<b>3</b>	<b>Institutions de Microfinance, dont :</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
	Caisse de microfinance	3	3	3	3	3	3
	Unité Pilote Microfinance islamique	1	1	1	1	1	1
<b>4</b>	<b>Institutions financières Spécialisées, dont :</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
	Fonds de Développement Économique de Djibouti (FDED)	1	1	1	1	1	1
	Fonds de Garantie de Djibouti (FOGAD)	1	1	1	1	1	1
	Fonds Souverain de Djibouti (FSD)	1	1	1	1	1	1
<b>5</b>	<b>Etablissement Émetteurs de Monnaie Électronique</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
	<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

# 1. Le Secteur bancaire

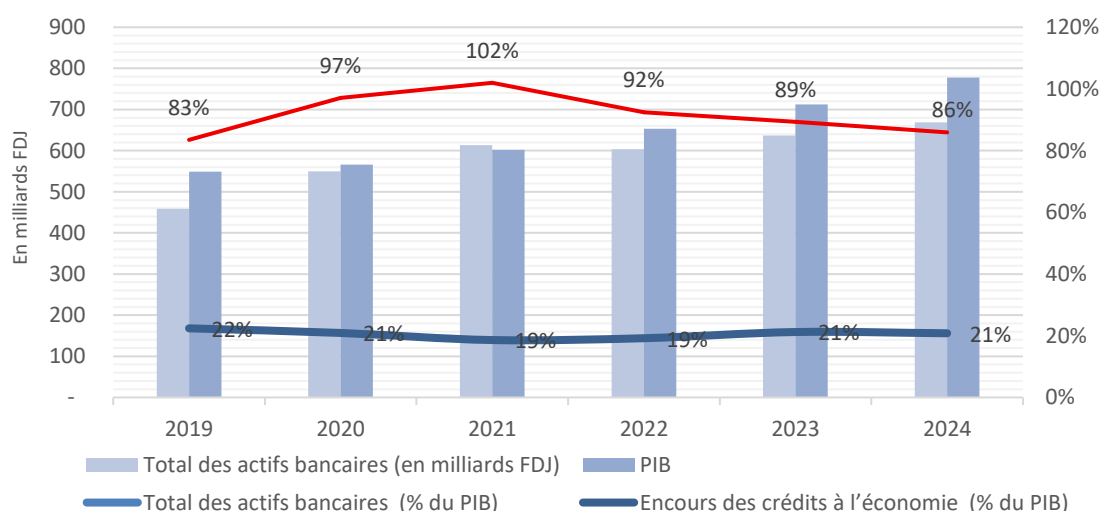
## 1.1. Taille, structure et évolution

Le secteur bancaire affiche une dynamique globalement positive ces dernières années, comme en témoigne ses principaux agrégats. Le total des actifs bancaire a connu une progression soutenue sur la période, passant de 458 milliards FDJ en 2019 à 668 milliards FDJ en 2024, soit une croissance cumulée de 46%. Cette dynamique s'est particulièrement accentuée à partir de 2020 où on observe une progression de 20% du total des actifs secteur, imputable à l'agrément et au démarrage des activités d'une nouvelle banque à capitaux étranger.

En 2024, les actifs du secteur bancaire représentent près de 89 % du PIB national, un niveau en repli par rapport au pic de 102 % enregistré en 2021. Ce pic s'explique en partie par le ralentissement économique lié à la pandémie de COVID-19, qui avait mécaniquement gonflé le ratio actifs/PIB.

Depuis 2021, le ratio actifs bancaires/PIB suit une tendance baissière, sous l'effet d'une croissance du PIB plus soutenue (+19 % sur la période) comparativement à celle des actifs bancaires (+11 %). L'encours des crédits au secteur privé en pourcentage du PIB, demeure relativement stable, oscillant entre 19 % et 22 %, il se situe à 21% en 2024

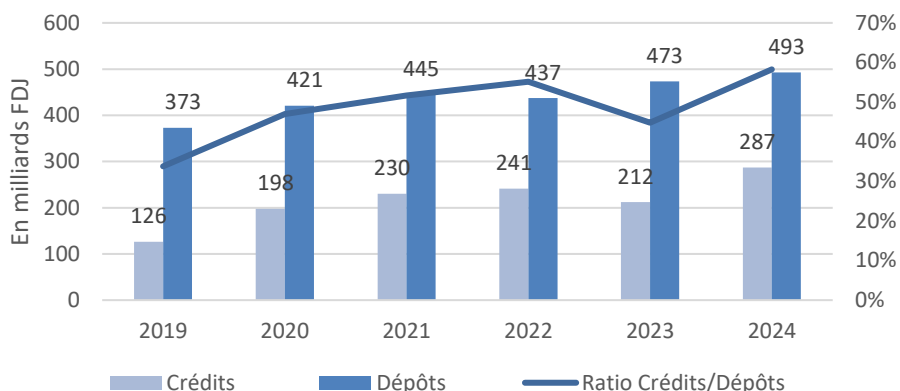
Graphique 1 : Evolution des actifs bancaires par rapport au PIB



Les crédits à l'économie ont enregistré une forte expansion, passant de 126 milliards FDJ en 2019 à 287 milliards FDJ en 2024, soit une progression cumulative de 128 % sur cinq ans. Cette dynamique a été particulièrement marquée entre 2019 et 2020, avec une hausse de 57 %, équivalente à un accroissement de 72 milliards FDJ.

Sur la période 2019–2024, les dépôts bancaires ont connu une progression soutenue et régulière, avec un encours passant de 376 milliards FDJ à 493 milliards FDJ, soit une hausse cumulée de 31 %. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024, marquée par une augmentation annuelle de 5,5 %, confirmant la stabilité de l'évolution des dépôts.

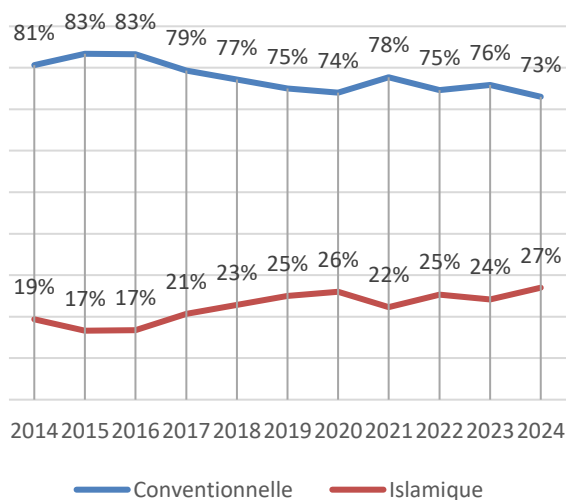
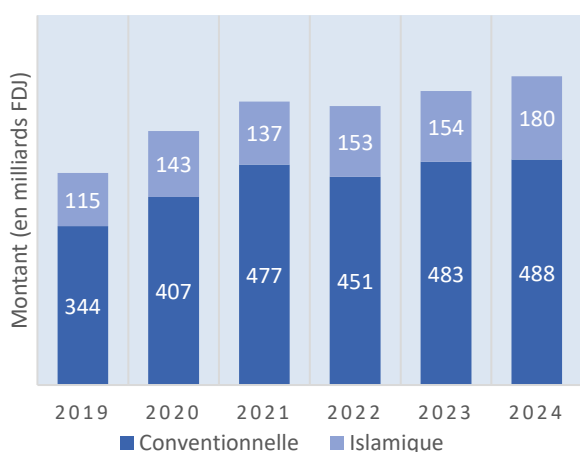
Graphique 2 : Evolution des crédits et dépôts (en milliards FDJ)



En termes de structure, les banques commerciales conventionnelles détiennent 73 % du total des actifs bancaires en 2024, contre 78 % en 2021, représentant un volume de 480 110 millions FDJ. Cette baisse relative de leur part de marché s’inscrit dans un contexte de concurrence accrue des banques islamiques, qui poursuivent leur expansion sur le marché national.

La part des actifs des banques islamiques dans le total du secteur bancaire est passée de 17 % en 2016 à 27 % en 2024 avec une accélération à partir de 2017. Elles ont généré sur les trois dernières années un total actif en hausse de 32%, passant de 136 460 millions FDJ en 2021 à 180 408 millions FDJ en 2024.

Graphique 3 : Evolution des actifs bancaires par type de banque



Les dépôts collectés par les banques conventionnelles restent prédominants, représentant 369 milliards FDJ en 2024 tandis que les dépôts mobilisés par les banques islamiques se situent à 124 milliards en FDJ, soulignant l'importance des banques conventionnelles dans la mobilisation de l'épargne.

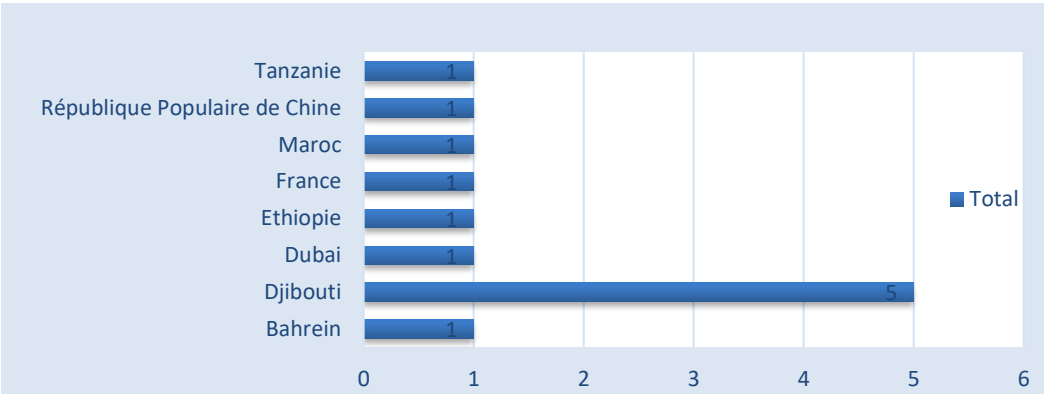
De même, les crédits distribués par les banques conventionnelles s'élèvent à 221 milliards FDJ en 2024, constituant 77% du total des crédits distribués, alors que les banques islamiques ont alloué pour 66 milliards FDJ de crédits à l'économie.

Néanmoins la progression de l'encours de crédits distribués par les banques islamiques est nettement supérieure ces dernières années, le taux de croissance des crédits octroyés par les banques islamiques se situe à 94% entre 2021 et 2024, alors que les crédits distribués par les banques conventionnelles n'ont évolué que de 13% sur la même période.

### 1.2. Composition de l'actionnariat

La majorité des établissements de crédit agréés sont détenus par des capitaux privés (90%), tandis que seules deux institutions présentent une structure mixte associant une participation publique et privée. Sur les douze (12) banques en activité en 2024, près de la moitié sont constituées selon le droit djiboutien et ont leur siège social à Djibouti. Les autres sont des filiales de groupes bancaires étrangers, originaires principalement de pays africains (Maroc, Tanzanie, Éthiopie), mais également d'Asie (Chine, Bahreïn, Émirats arabes unis) et d'Europe (France)

Graphique 4 : Composition de l'actionnariat des Établissement

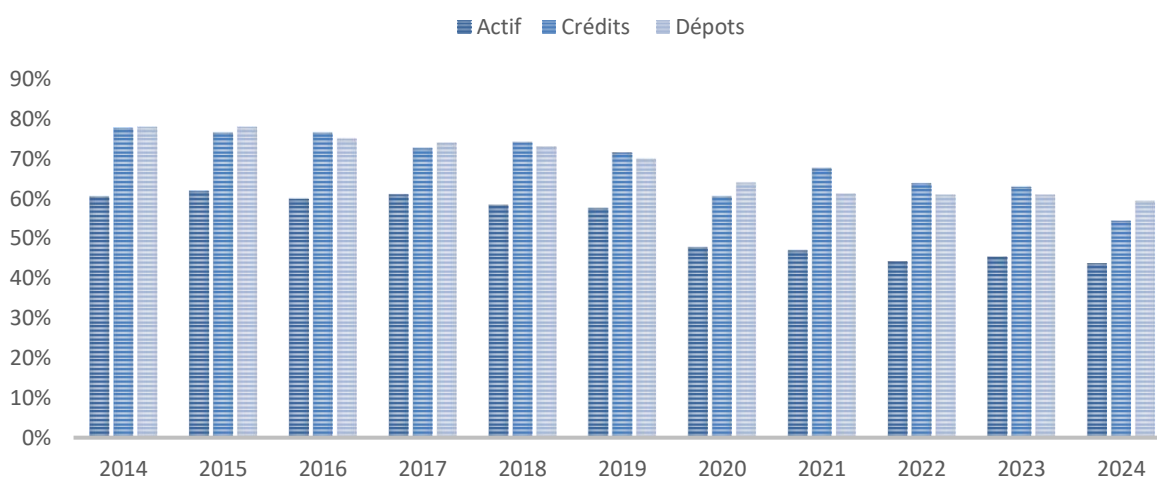


### 1.3. Evaluation de la concentration du secteur

Depuis 2019, le secteur bancaire évolue globalement vers un niveau de concentration plus modéré. Cette dynamique s'explique à la fois par l'entrée de nouveaux établissements sur le marché et par la montée en puissance des banques de taille intermédiaire.

En 2024, les trois principales banques concentrent 44 % du total des actifs bancaires, contre 58 % en 2019 et 47 % en 2021, soit une baisse cumulée de 14 points de pourcentage sur la période. Cette tendance à la déconcentration est encore plus marquée sur le segment du crédit : la part des trois premiers établissements est passée de 72 % en 2019 à 64 % en 2021, pour s'établir à 54 % en 2024.

Graphique 5 : Evolution de la part (%) des trois premières banques en termes de total bilan, crédits et dép



S'agissant des dépôts, la part détenue par les trois principales banques a diminué de manière progressive, passant de 78 % en 2014 à 59 % en 2024. Depuis 2021, cette part se stabilise autour de 61 %, avec toutefois une légère contraction observée en 2024.

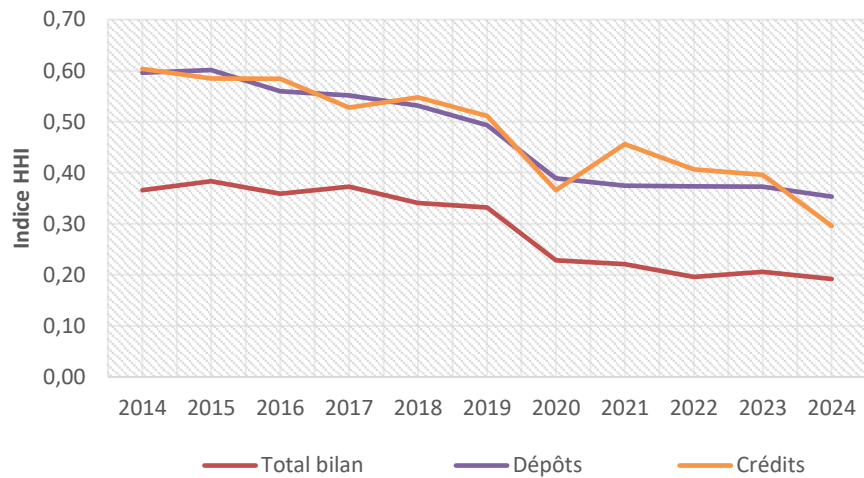
L'analyse du niveau de concentration du marché, mesuré à travers l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI), confirme ces évolutions.

Pour le total bilan, l'indice est passé de 0,37 en 2014, reflétant une forte concentration, à 0,19 en 2024, correspondant à un niveau de concentration modéré. Sur le segment des crédits, l'indice de concentration HHI, qui en 2014 était très élevé (0,80), a diminué pour atteindre 0,30 en 2024. Cette baisse significative reflète un renforcement de la concurrence entre les établissements bancaires.

Au niveau des dépôts, l'indice HHI des trois principales banques est passé de 0,60 en 2014 à 0,40 en 2020, puis à 0,35 en 2024.

Malgré un renforcement de la concurrence entre les établissements bancaires, l'indice reste supérieur à 0,25 pour les crédits et les dépôts consolidés du secteur, indiquant que ces deux segments ont un niveau élevé de concentration.

Graphique 6 : Evolution de l'indice de concentration (HHI) par agrégat



#### 1.4. Evolution du réseau bancaire

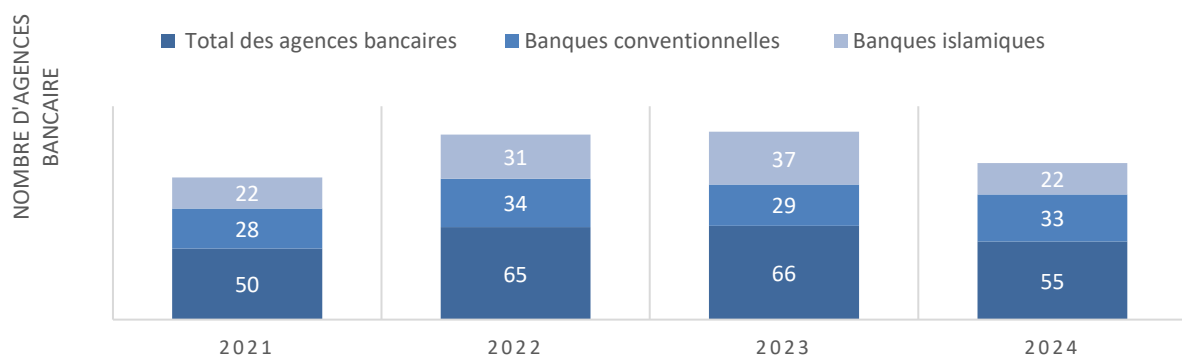
Le réseau bancaire connaît une légère contraction, bien que le rythme de cette diminution soit modéré, sous l'effet de la digitalisation croissante des services bancaires et des stratégies mises en œuvre par les établissements pour réorganiser et optimiser leurs réseaux de distribution, tant sur le plan géographique que dans l'offre de services à la clientèle.

##### Evolution du nombre d'agences bancaires

À fin 2024, le nombre d'agences bancaires s'établit à 60, contre 66 en 2023. Cette évolution résulte d'une baisse de (10) dix agences pour les banques conventionnelles, alors même que les banques islamiques ont continué à étendre leurs réseaux bancaires.

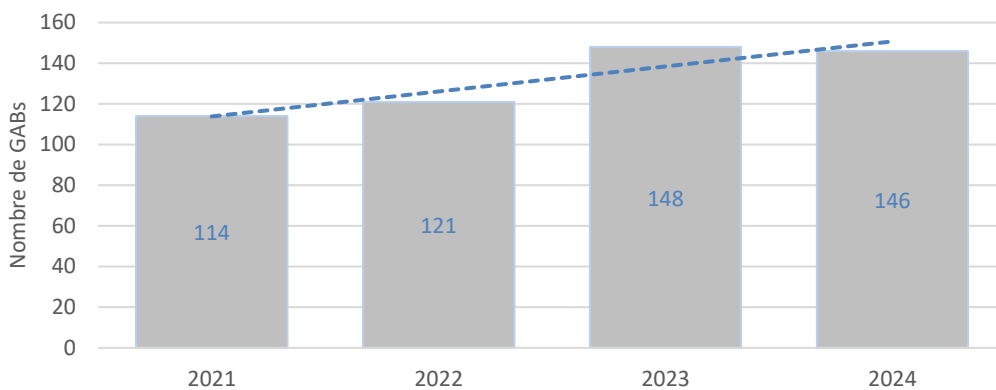
La couverture régionale des banques continue toutefois de s'élargir avec l'ouverture de nouvelles agences dans les régions, notamment à Dikhil, Ali-Sabieh et Tadjourah.

Graphique 7 : Evolution du nombre d'agences bancaires



En termes de répartition géographique, les agences restent majoritairement concentrées dans la capitale, Djibouti, avec une disparité notable entre le centre-ville et les autres communes. Le parc des guichets automatiques bancaires (GAB) a également régressé de 1,35 % entre 2023 et 2024, soit moins de 2 unités par rapport à l'année dernière.

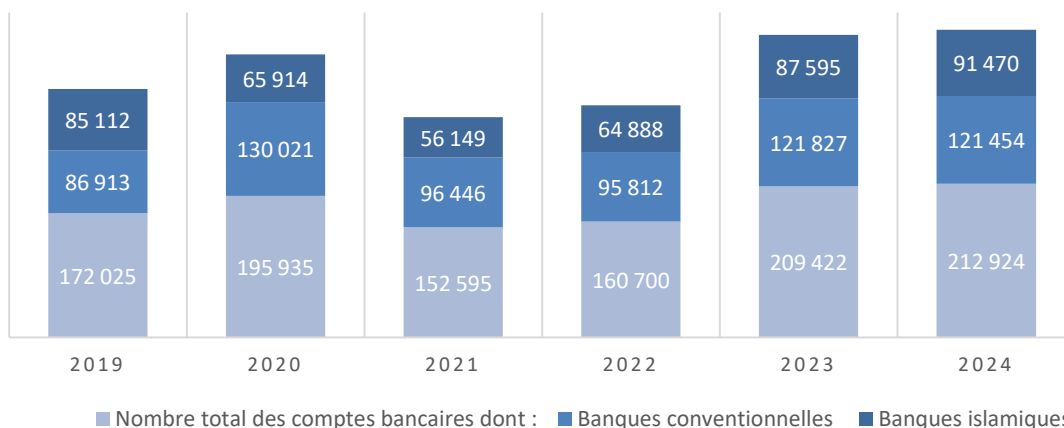
Graphique 8 : Evolution du nombre de guichets automatique



### Evolution du nombre de comptes bancaires

Parallèlement, le nombre de comptes ouverts continue de progresser, enregistrant une hausse de 45% entre 2023 et 2024. Ainsi, le nombre de comptes actifs s'élève à 212 924 en 2024, contre 209 422 en 2023. Ces comptes sont majoritairement des comptes à vue, qui représentent 206 648 unités en 2024, soit 68 % du total des comptes actifs.

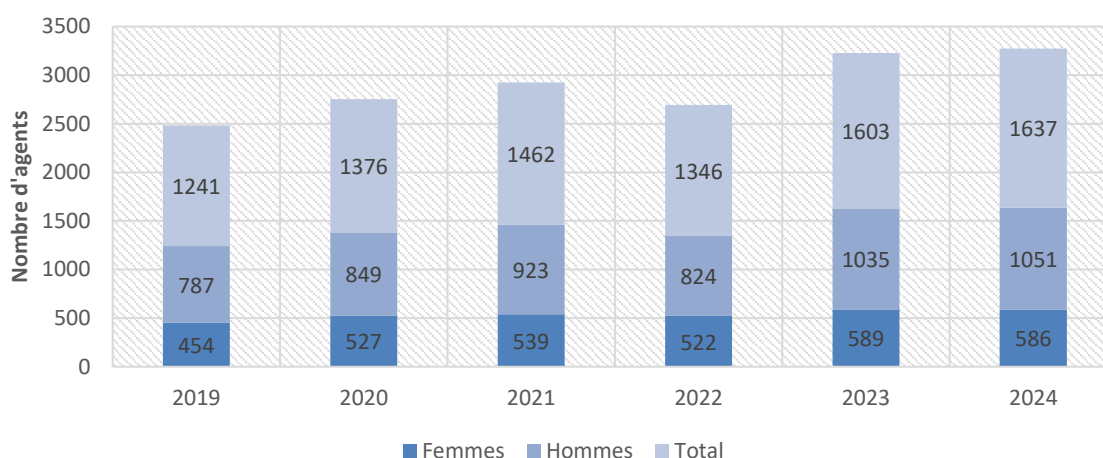
Graphique 9 : Nombre de comptes bancaires



## Effectif des établissements de crédits

L'effectif total des banques s'est établi à 1 637 agents à fin décembre 2024 en hausse de 2% par rapport à 2023, soit une augmentation de 34 agents comparé à l'année précédente. En termes de répartition par genre, environ 64% de l'effectif des établissements de crédit sont des hommes contre 36% de femmes.

Graphique 10 : Répartition des effectifs par genre



## 2. Les Institutions Financières non-bancaire

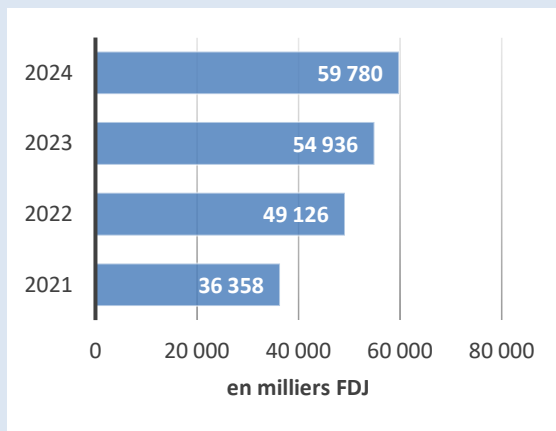
### 2.1. Les institutions de microfinance

Les institutions de microfinance opérant à Djibouti sont structurées sous forme de coopératives et comprennent trois Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CPEC) ainsi qu'une unité pilote de microfinance islamique. La CPEC de Djibouti, principale institution du secteur, est implantée dans la capitale et dans la région d'Arta, avec six agences dont le siège social.

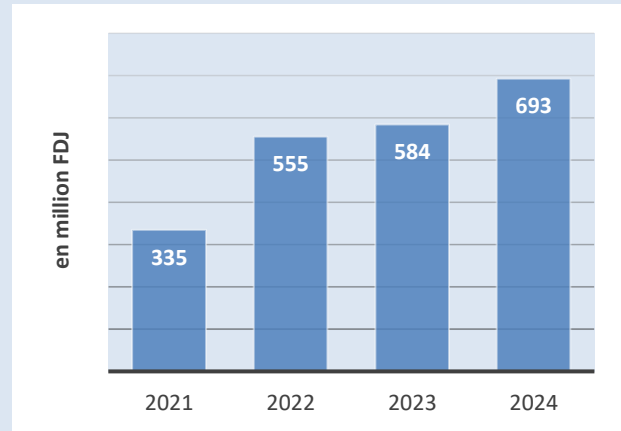
La CPEC du Sud couvre les régions de Dikhil et d'Ali-Sabieh, disposant d'un siège à Dikhil et de deux points de service. La CPEC du Nord opère dans les régions de Tadjourah et d'Obock, avec un siège à Tadjourah et un point de service à Obock.

En 2024, le nombre d'adhérents a enregistré une progression de 9 % par rapport à 2023, principalement soutenue par la CPEC de Djibouti, qui a accueilli 3 579 nouveaux membres.

Graphique 11 : Evolution du nombre d'adhérents



Graphique 12 : Evolution des dépôts des membres

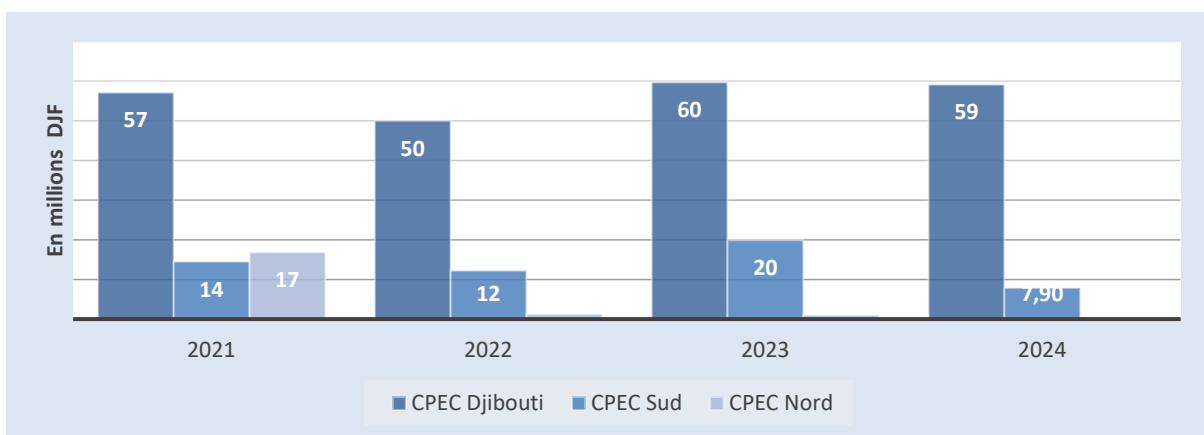


Le volume total des dépôts collectés a connu une croissance significative, atteignant 693 millions FDJ contre 584 millions FDJ en 2023, soit une hausse annuelle de 18 %. Ces dépôts se composent essentiellement de dépôts à vue et d'épargne constituée par les membres.

La répartition sectorielle fait apparaître une forte concentration au niveau de la CPEC de Djibouti, qui détient 74 % du total des dépôts, suivie par la CPEC du Sud (14 %) et la CPEC du Nord (11 %).

Les crédits distribués se sont contractés s'établissant à 67 millions FDJ en 2024 contre 80 millions FDJ en 2023.

Graphique 13 : Evolution des encours



### Unité pilote de microfinance islamique (UPMFI)

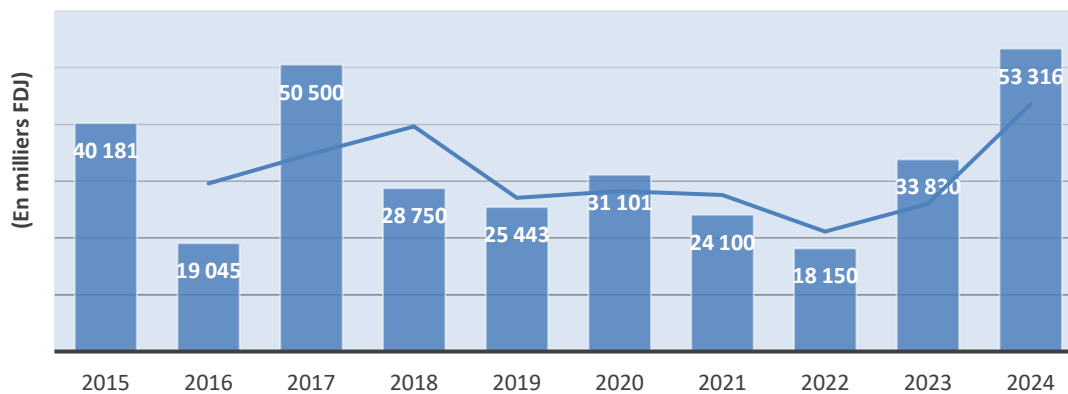
L'UPMFI, fondée sur les principes de la charia, a été créée en 2012 dans la commune de Balbala afin de promouvoir la microfinance islamique au niveau national. Elle a obtenu un agrément provisoire de la Banque Centrale de Djibouti le 14 juillet 2012 et a démarré ses activités en

novembre de la même année, avec un financement initial de 1 million USD octroyé par la Banque Islamique de Développement. Ce fond est géré sous forme de revolving et continue de constituer la principale source de financement des activités de l'UPMFI.

À ce jour, l'UPMFI propose un seul produit conforme à la finance islamique, la mourabaha. Elle dispose de points de présence dans la commune de Balbala ainsi qu'à Boulaos (Avenue 13).

Au 31 décembre 2024, l'unité compte 2 719 membres, dont près de 90 % sont des femmes issues du secteur informel, principalement actives dans le petit commerce de détail. Les hommes représentent environ 10 % de la clientèle, constituée pour l'essentiel de promoteurs exerçant des activités telles que la vente de détail ou la boucherie. L'encours de crédits distribués par l'UPMFI s'élève à 53 millions FDJ à fin décembre 2024, en hausse de 57% par rapport à 2023

Graphique 14 : Evolution des crédits de l'Unité pilote de microfinance islamique, 2015-2024



## 2.2. Les Auxiliaires Financiers

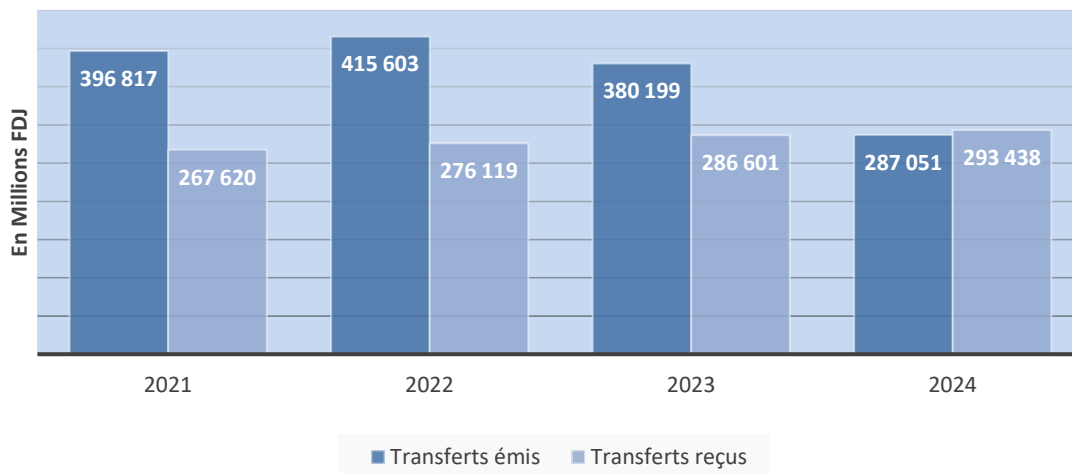
Le secteur des auxiliaires financiers, comprenant les bureaux de transfert de fonds et de change Le secteur des auxiliaires financiers, comprenant les bureaux de transfert de fonds et les bureaux de change manuel, a connu une croissance significative ces dernières années. Le nombre d'opérateurs est passé de 2 à 20 bureaux agréés par la Banque Centrale de Djibouti en 2024 (cf. liste des établissements agréés).

Cette expansion s'explique par l'évolution des dynamiques économiques locales et par la demande accrue des populations pour des services de transfert d'argent, stimulée notamment par l'importance de la diaspora djiboutienne et les échanges économiques transfrontaliers, en particulier avec l'Éthiopie.

Ces institutions financières assurent principalement deux fonctions essentielles : d'une part, elles facilitent les transferts de fonds internationaux, notamment les envois de la diaspora à destination des ménages, d'autre part, elles permettent la conversion de devises étrangères en francs djiboutiens (DJF), contribuant à l'alimentation du circuit économique en liquidités.

Le volume des transferts de fonds internationaux émis a diminué en 2024, et s'élève à 287 millions FDJ contre un volume total de 380 millions FDJ une année auparavant, soit une baisse de 24%. Parallèlement, les transferts reçus sont restés stables (+2%).

Graphique 15 : Évolution des transferts émis et reçus des auxiliaires finance



## 2.3. Les institutions financières spécialisées

### 2.3.1. Fonds de garanties de Djibouti (FOGAD)

Le Fonds de Garantie de Djibouti (FOGAD), anciennement Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti, constitue un acteur institutionnel clé dans le dispositif national de financement des PME. Créé par le décret présidentiel n°2016-095/PR/MEFCI du 21 avril 2016, en application de la loi n°119/AN/11/6ème L, le FOGAD est une société anonyme à capital entièrement public (500 millions FDJ), placée sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie.

Doté de la personnalité morale et d'une autonomie de gestion, le FOGAD a pour mission d'améliorer l'accès au financement des TPME/PME à travers l'octroi de garanties partielles de crédit. Son rôle est exclusivement de partager le risque de crédit avec les institutions financières agréées, sans intervention directe dans la collecte de dépôts ou l'octroi de prêts. Son réseau de partenaires comprend actuellement six établissements bancaires — dont cinq banques conventionnelles (BCI-MR, BOA, CAC Bank, EXIM Bank et IIB) et une banque islamique (EAB) — ainsi que deux institutions financières non bancaires (la CPEC de Djibouti et le FDED).

Depuis le décret n°2023-011/PR/MEFI du 17 janvier 2023, les missions du Fonds ont été élargies afin d'intégrer le soutien à l'accès au logement des ménages à revenus modestes, à travers la création d'une fenêtre de garantie hypothécaire. Cependant, cette nouvelle fenêtre d'intervention n'a pas encore donné lieu à des opérations effectives, ce qui suggère un délai d'adaptation du dispositif et des acteurs bancaires concernés.

- **Gouvernance et organisation**

Le dispositif de gouvernance du FOGAD repose sur trois niveaux :

- Le Conseil d'Administration (CA), organe stratégique de décision, composé de dix membres nommés par décret présidentiel (décret n°2023-126/PR/MEFI du 18 mai 2023).
- La Direction Générale, assurée par M. Aouad Ahmed Aouad Mouti, nommé par décret en mai 2018 et agréé par la Banque Centrale en mai 2019, en charge de la gestion opérationnelle et de la mise en œuvre des orientations stratégiques.
- Deux comités de gestion spécialisés, institués par le décret n°2023-011, respectivement dédiés à la fenêtre TPME/TPMI et à la fenêtre logement.

Ce dispositif assure une supervision publique renforcée, tout en laissant une marge d'autonomie de gestion indispensable à la réactivité du Fonds face aux besoins du marché.

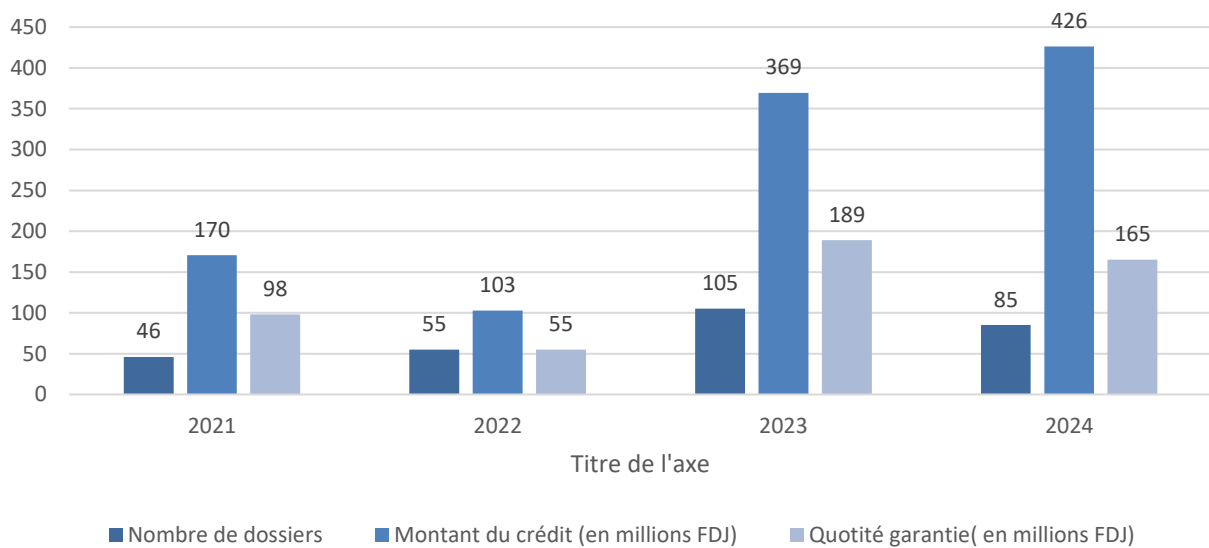
- **Analyse de l'évolution de l'activité**

Sur la période 2021-2024, l'activité du Fonds de Garantie de Djibouti (FOGAD) a connu une évolution significative, marquée par une expansion rapide suivie d'un léger ajustement. Le nombre de dossiers traités est passé de 46 en 2021 à 55 en 2022, avant de plus que doubler en 2023 pour atteindre 105 dossiers, traduisant une forte montée en charge du dispositif. En 2024, le volume des dossiers s'est établi à 85, marquant un léger repli conjoncturel mais demeurant nettement supérieur aux niveaux observés lors des premières années d'activité.

Le montant total des crédits garantis a suivi une trajectoire globalement ascendante. Après un repli ponctuel en 2022 (102,7 millions FDJ), le volume des financements garantis a enregistré une progression soutenue, passant de 170,4 millions FDJ en 2021 à 426,1 millions FDJ en 2024. Cette évolution correspond à une hausse de 15 % sur un an et à une progression cumulée de 259 % sur deux ans, illustrant la montée en puissance du mécanisme de garantie depuis le démarrage opérationnel du Fonds en 2020.

L'analyse de la quotité moyenne garantie — c'est-à-dire la part du risque effectivement couverte par le FOGAD — révèle toutefois une tendance baissière au cours de la période. Celle-ci est passée de 57,4 % en 2021 à 38,7 % en 2024, avec des niveaux intermédiaires de 53,4 % en 2022 et 51,1 % en 2023. Cette diminution graduelle s'explique par une augmentation du nombre de bénéficiaires et par un resserrement des critères d'évaluation du risque, reflétant une gestion plus prudente du portefeuille et une volonté de préserver la soutenabilité financière du dispositif face à l'accroissement de la demande.

Graphique 16 : Indicateurs d'activité du FOGAD



### 3. Inclusion financière et Digitalisation

L'écosystème financier djiboutien a poursuivi son processus de transformation digitale, avec une accélération notable dans l'adoption des technologies financières. Cette dynamique a été marquée par la mise en place de la stratégie nationale de l'inclusion financière et la tenue de la deuxième édition du Djibouti Fintech Forum, en juin 2024, qui a permis de dresser la première cartographie officielle des acteurs Fintech de Djibouti.

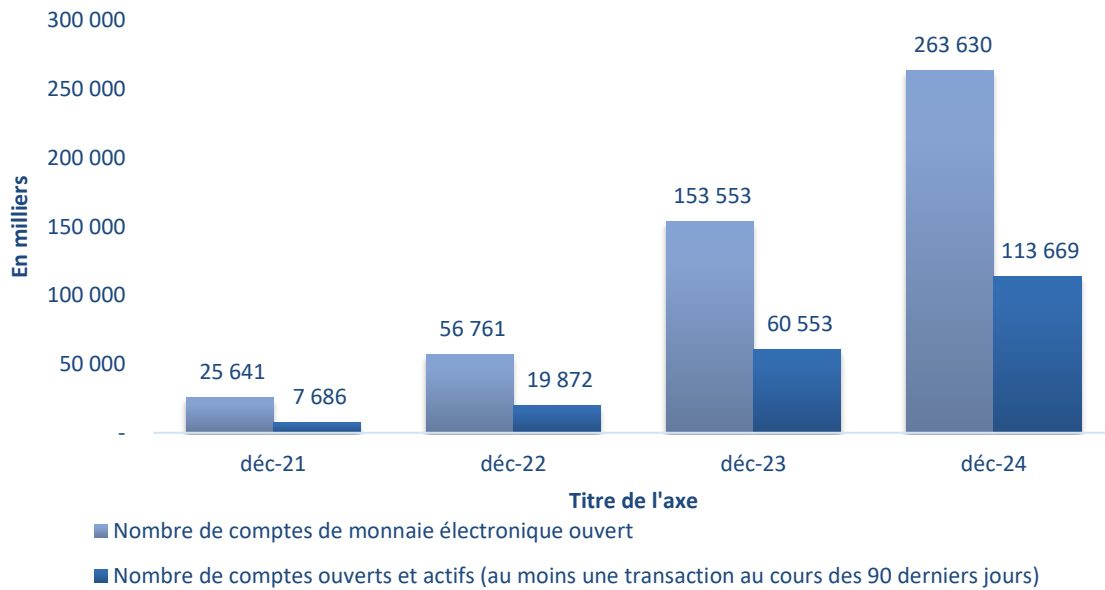
Cette initiative portée par la Banque Centrale de Djibouti en partenariat avec le Centre de Technologie et d'Innovation pour le Développement (CTID) vise à renforcer la transparence, la supervision et la coordination du secteur dans un objectif de modernisation du système financier national.

#### 3.1. Evolution de l'offre de services financiers numérique

Le nombre de comptes de paiement mobile ouverts a été multiplié par plus de dix entre 2021 et 2024, passant de 25 641 à 263 630 comptes. De même, les comptes actifs, c'est-à-dire ceux ayant effectué au moins une transaction au cours des 90 derniers jours ont connu une forte progression, atteignant 113 669 comptes en 2024 contre 7 686 en 2021.

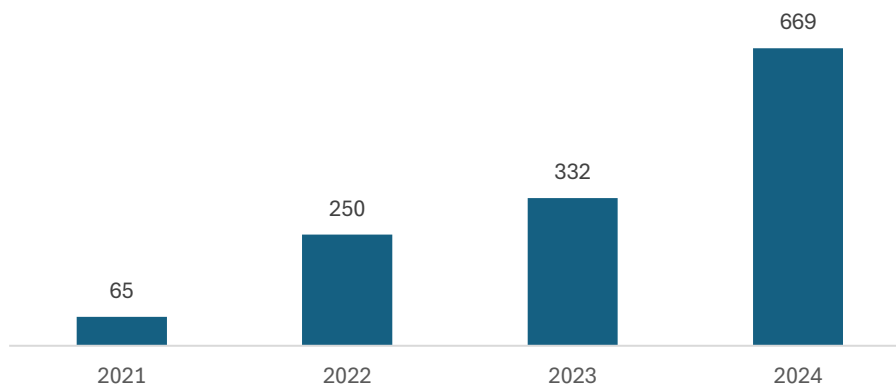
Cette évolution significative reflète l'adoption croissante par la population des services financiers mobiles et fait suite à de nombreuses campagnes de publicité et de promotion menée par les deux émetteurs de monnaie électroniques à l'endroit du public.

Graphique 17 : Nombre de compte de monnaie électronique ouverts et actifs (2021-2024)



Le réseau de distribution s'est également considérablement développé, avec une augmentation marquée du nombre de sous-agents, passant de 224 à 1 020 sur la période. Le nombre de points de service a lui aussi progressé, passant de 65 à 669, illustrant ainsi l'élargissement de la couverture territoriale et la volonté des EME de renforcer leur proximité avec les clients.

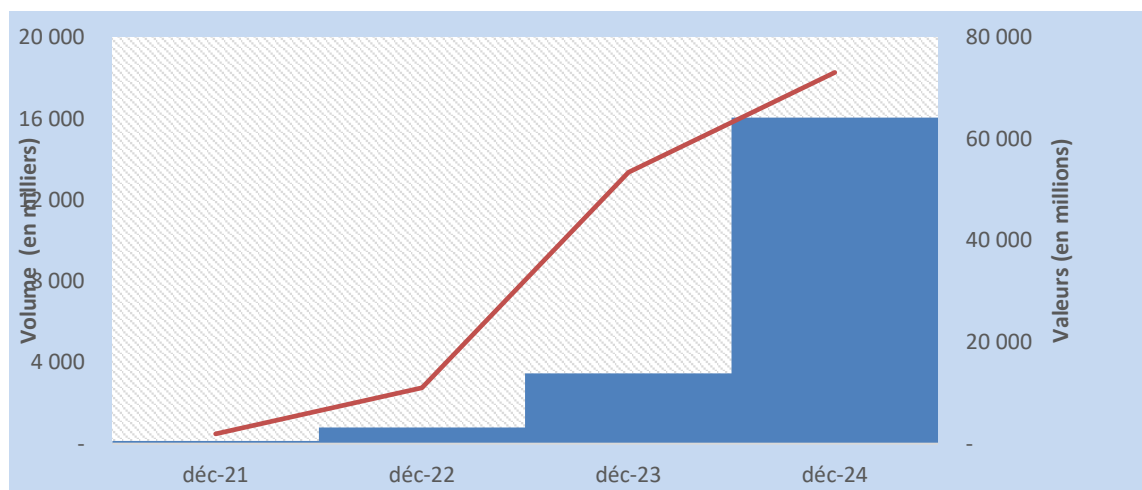
Graphique 18 : Nombre de points de service des établissements de monnaie électronique (2021-2024)



Au niveau de la demande des services financiers numériques, le volume des transactions a connu une croissance exponentielle, passant de 129 547 opérations en 2021 à plus de 16

millions en 2024. En valeur nominale, les transactions ont progressé de 1,9 milliard FDJ à 73,1 milliards FDJ sur la même période, confirmant la montée en puissance des paiements électroniques dans l'économie nationale.

Graphique 19 : Evolution du nombre de transaction de paiements

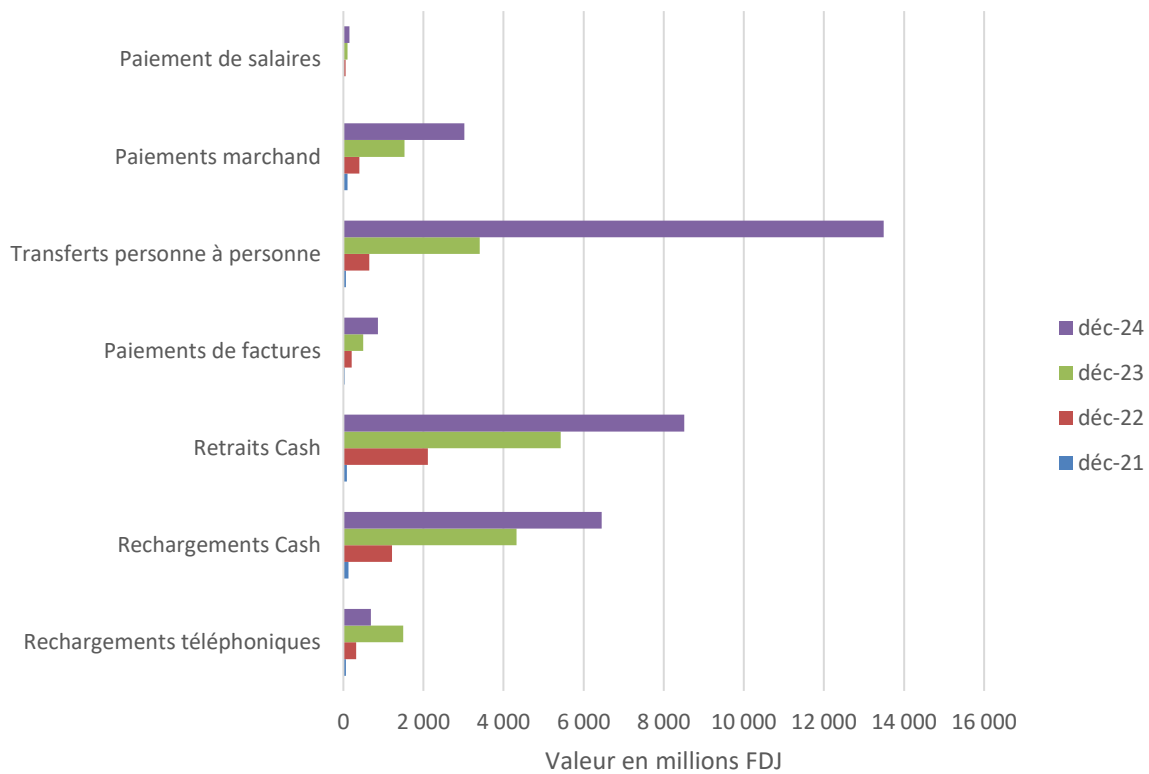


En termes de structure d'activité, les opérations dominantes demeurent les transferts de personne à personne représentant 18% du total des transaction mobile (13,4 milliards FDJ), suivi des opérations de retrait de cash (8,5 Milliards FDJ) et enfin celle des rechargements de cash (6,5 Milliards FDJ).

Les transferts entreprise, représentent seulement 6% des transactions mais enregistre une forte progression entre 2023 et 2024 passant de 1,5 à 4,5 milliards FDJ en une année.

Les paiements marchands, les paiements de facture et les paiements de salaires, bien qu'encore modestes, connaissent une légèrement augmentation, témoignant d'une intégration progressive des services de monnaie électronique dans les circuits commerciaux et institutionnels.

Graphique 20 : Répartition des transactions selon la nature de l'opération



### 3.2. Indicateurs d'accès aux services financiers

Le niveau de l'inclusion financière à Djibouti a connu une évolution progressive positive au cours de la dernière décennie, portée par des réformes institutionnelles, des initiatives publiques et l'essor des technologies financières.

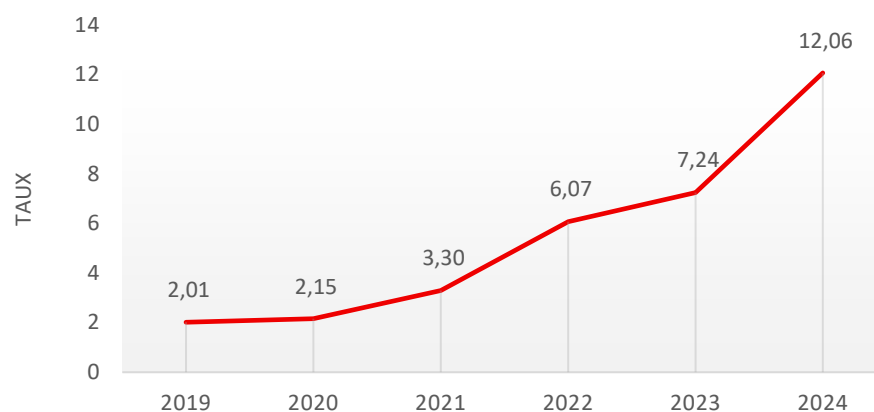
#### a. Taux de pénétration démographique des services financiers<sup>1</sup>

L'évolution du taux de pénétration démographique des services financiers fait apparaître une tendance globalement positive, traduisant une amélioration significative de l'accessibilité des services financiers pour la population adulte.

Ce taux est passé de 2,01 en 2019, correspondant à l'existence d'au moins deux point de service pour 10 000 personnes à 12,06 soit en moyenne 12 points de services financiers disponibles pour 10 000 adultes en 2024.

<sup>1</sup> Le taux de pénétration démographique mesure la proportion de la population adulte qui détient ou utilise un service financier formel (compte bancaire, mobile money, microfinance, etc.).

Graphique 21 : Taux de pénétration démographique des services financiers



Alors que le nombre d'agences bancaires est resté relativement stable, c'est l'expansion de points de services des établissements de monnaie électronique (agents, kiosques, etc.), qui a véritablement contribué à l'augmentation de l'accès aux services financiers. Entre 2021 et 2024, le nombre des points de service des deux opérateurs de paiements mobile est passé de 65 à 669 points de services.

#### b. Taux de pénétration géographique des services financiers<sup>2</sup>

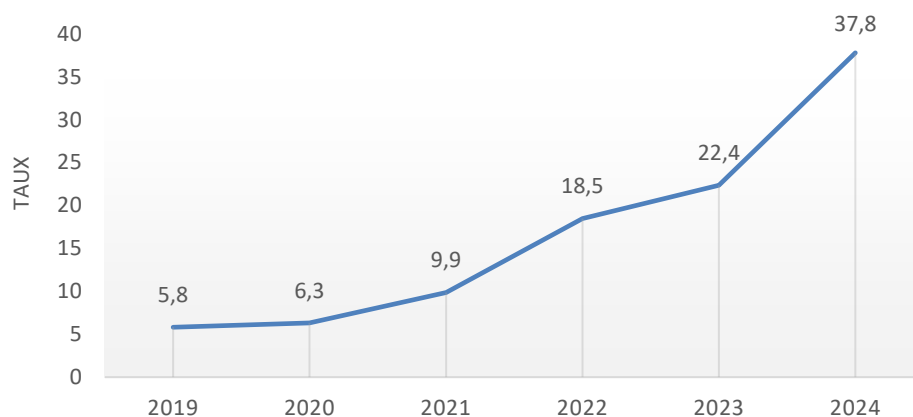
L'évolution du taux de pénétration géographique entre 2019 et 2024 montre un changement structurel profond dans la manière dont les services financiers sont déployés à Djibouti.

Le taux de pénétration géographique des services financiers qui mesure le nombre de points de services financiers pour 1 000 km<sup>2</sup>, est passé de 5,8 points de service pour 1 000 km<sup>2</sup> en 2019 à 37,8 points de service pour 1 000 km<sup>2</sup> en 2024, soit une progression de plus de six fois en cinq ans.

Une importante accélération de la couverture géographique des services financiers est observée à partir de 2021, notamment grâce au déploiement massif des agents de monnaie électronique.

<sup>2</sup> Le taux de pénétration géographique des services financiers indique dans quelle mesure les services financiers sont accessibles à la population sur le plan territorial. Il évalue la densité du réseau de points de service financiers (banques, microfinances, distributeurs automatiques, agents mobiles, etc.) par rapport à la superficie du pays ou à la population.

Graphique 22 : Taux de pénétration géographique (1000km<sup>2</sup>)



La montée du TPGSF à 37,8 en 2024 traduit une avancée significative de l'inclusion financière territoriale, en rapprochant les services des populations qui en étaient autrefois exclues.

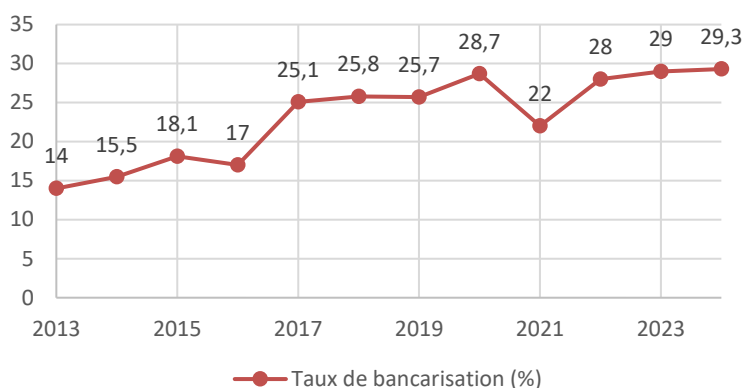
### 3.3. Indicateurs d'utilisation des services financiers

Au-delà de l'accès, l'utilisation constitue une dimension essentielle de l'inclusion financière. A cet égard, deux indicateurs sont retenus pour l'appréhender. Il s'agit du :

- Taux de bancarisation strict (TBS), mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques ;
- Taux de bancarisation élargi (TBE), qui évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de compte dans les banques, auquel s'ajoute celui des détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance.

#### a. Taux de bancarisation strict (TBS)

En 2024, 29,3% de la population adulte détient un compte (la détention de compte est le fait de détenir un compte individuel auprès d'un établissement bancaire) alors que ce taux n'était que de 25,7% en 2019, soit une hausse de 3,6 points en 6 ans.



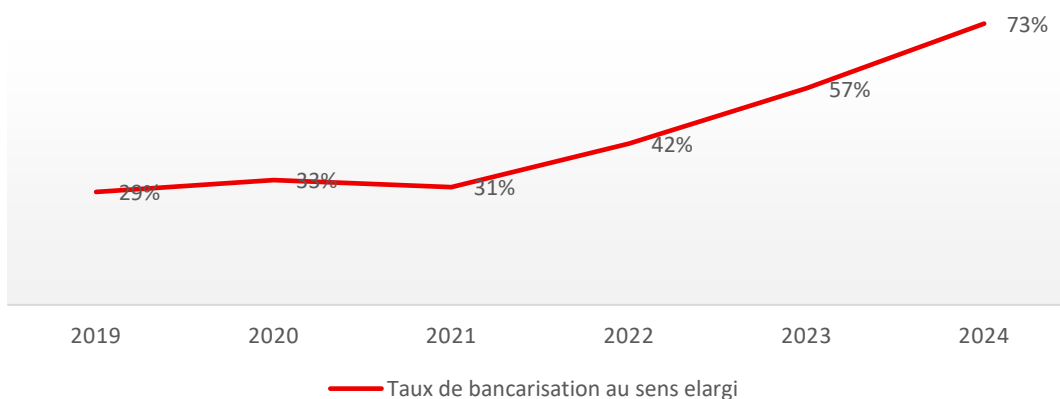
Graphique 23 : Evolution du taux de bancarisation (2013-2024) en %

Cette performance s'explique principalement par la progression de 23% du nombre total de comptes bancaire entre 2019-2024. Le nombre de comptes bancaires est passé de 172025 comptes en 2019 à 212 924 comptes en 2024. Cette croissance est principalement tirée par les banques conventionnelles qui ont augmenté de 40% leur réseau bancaire contre 7% seulement pour les banques islamiques.


#### b. Taux de bancarisation au sens élargi

Avec l'intégration des utilisateurs des services de micro finance et des services de paiements mobile, le taux de bancarisation élargi a atteint 73% fin décembre 2024, contre 31 % en 2021, marquant ainsi une progression de 38 points de pourcentage.

Graphique 24 : Evolution du taux de bancarisation au sens élargi



Cette évolution positive traduit le rôle croissant et dynamique du secteur de la microfinance, et des services financiers numérique, soutenu par la mise en œuvre de politiques et programmes ciblés.



Ces initiatives visaient principalement à favoriser l'inclusion financière des populations exclues du système bancaire traditionnel, en leur offrant un meilleur accès aux services financiers via les institutions de micro finance.

Chapitre 3

---

# Performance et rentabilité du secteur bancaire

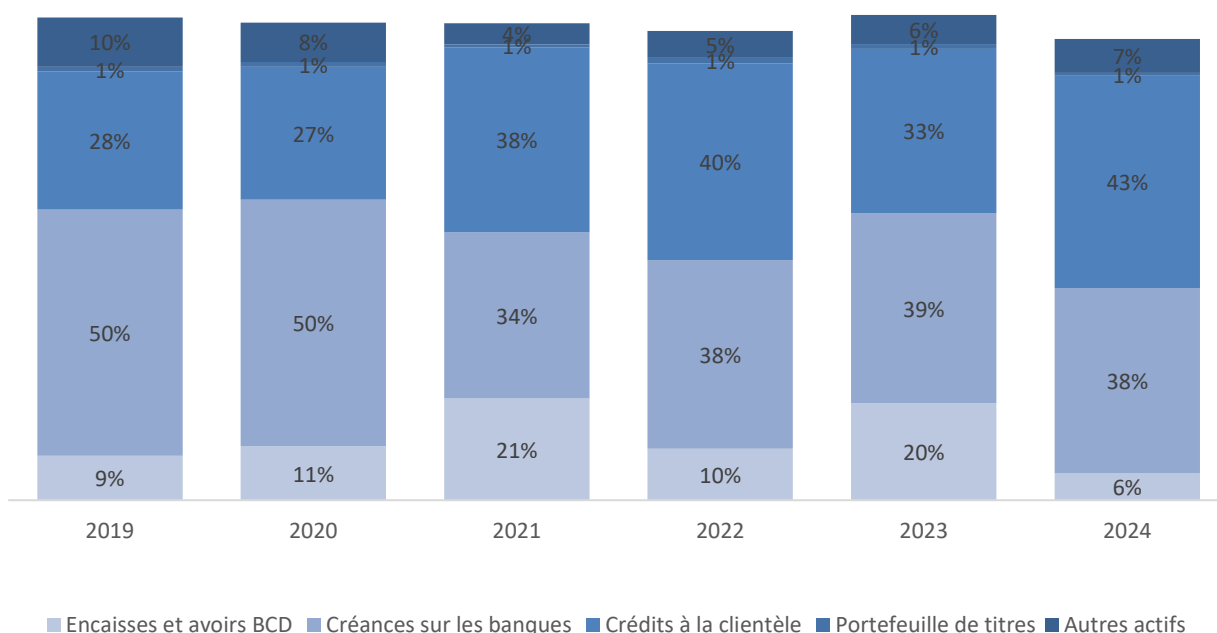
Dans un environnement macroéconomique stable et maîtrisé, le secteur bancaire a enregistré des performances satisfaisantes en 2024, caractérisées par une expansion progressive de son bilan, une structure d'actifs dominée par les liquidités et les crédits à la clientèle, ainsi qu'un maintien de conditions de liquidité confortables.

## 1. Evolution des emplois des banques

Au cours de la période 2019-2024, le total des actifs bancaires a continué de croître, passant d'environ 460 milliards FDJ en 2019 à 668 milliards FDJ en 2024, soit une hausse cumulée de près de 46 %, équivalant à un accroissement de 209 milliards FDJ. Sur l'année 2024, les actifs ont progressé de 32 milliards FDJ, représentant une croissance annuelle d'environ 5 % lié à la progression des crédits à la clientèle (+35%).

La structure du bilan demeure dominée par les activités traditionnelles de collecte de dépôts et de distribution de crédit, comme l'illustre le graphique ci-dessous, les crédits à la clientèle demeure la principale composante des actifs bancaires, représentant 43 % du total en 2024, contre 28 % en 2019. S'agissant des opérations interbancaires, leur part s'est contractée passant de 50% du total bilan des banques à 38% en 2024.

Graphique 26 : Structure des actifs bancaires

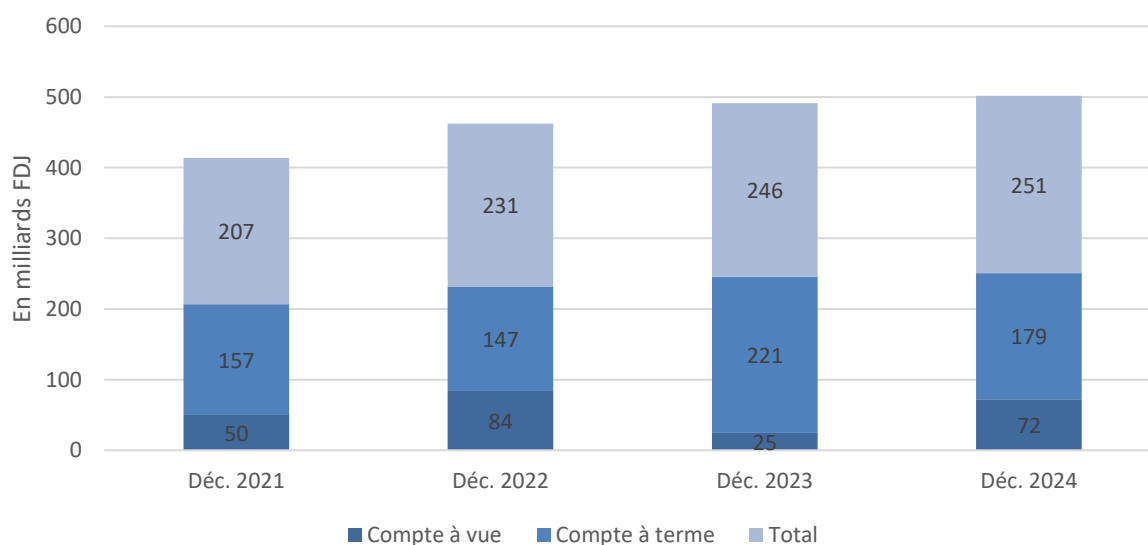


Les encaisses et avoirs auprès de la BCD ont connu une légère diminution relative sur la période, oscillant entre 3 % et 5 % du total des actifs. Le portefeuille de titres et les autres actifs demeurent quant à eux marginaux.

## 1.1. Créances sur les autres établissements de crédits

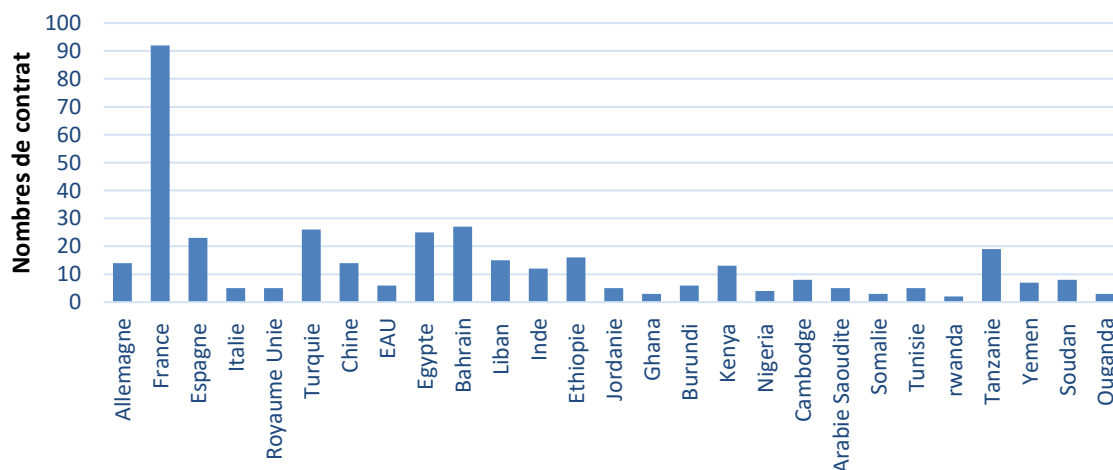
À fin décembre 2024, les créances sur les autres établissements de crédit s'élèvent à 251 milliards FDJ, enregistrant une légère progression de 2 % par rapport à 2023 et une hausse significative de 21 % comparativement à 2021. Ces créances sont principalement composées de dépôts à terme, qui représentent 71 % de l'encours total, et de comptes à vue, qui en constituent 28 %.

Graphique 27 : Evolution des placements interbancaires en millions FDJ (2021-2024)



En termes de répartition géographique, les placements sont effectués auprès de d'établissements établis dans des zones de première catégorie et/ou des pays à risques moyens selon la notation du risque-pays.

Graphique 28 : Nombre de contrat de placement interbancaire des banques opérant à Djibouti avec leurs correspondants

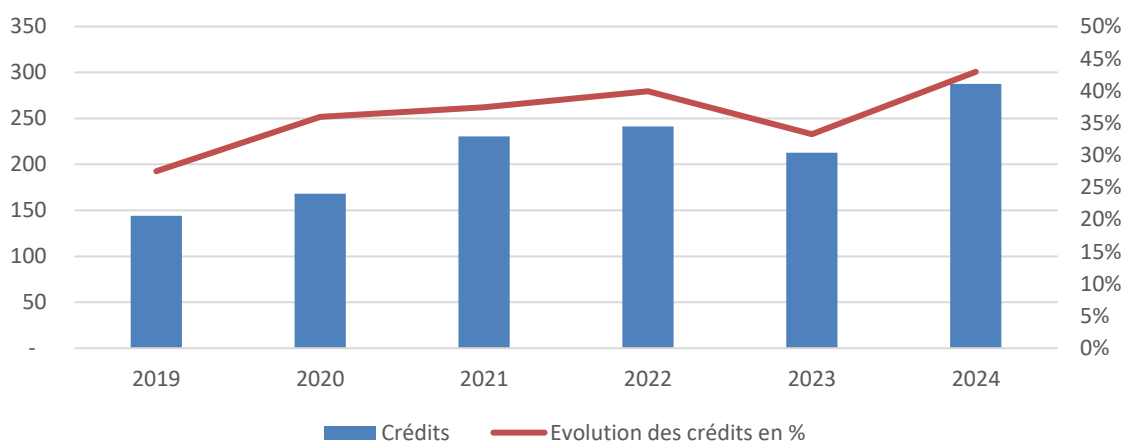


## 1.2. Crédits la clientèle

Les crédits à la clientèle ont connu une progression significative ces dernières années, passant de 126 milliards FDJ en 2019 à 287 milliards FDJ en 2024 soit une croissance annuelle cumulée de 128% en cinq ans.

Cette dynamique s'est particulièrement accentuée à partir de 2020 où on observe une progression de 57% du total des crédits du secteur, imputable à l'agrément et au démarrage des activités d'une nouvelle banque à capitaux étranger.

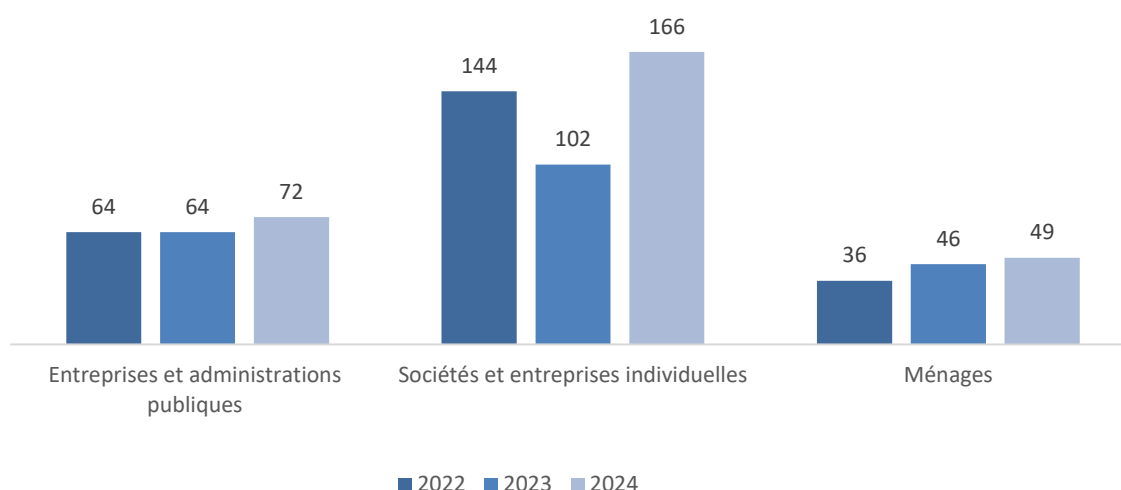
Graphique 29 : Evolution des crédits distribués par les banques



Après un recul de 32 % en 2023, l'activité de crédit a rebondi en 2024 avec une progression de 35 %, représentant un financement supplémentaire de près de 81 milliards de francs Djibouti. Le ratio crédits/dépôts s'établit à 58% en 2024 contre 45% en 2023, témoignant d'un renforcement de l'intermédiation financière

Les crédits accordés au secteur privé constituent 58 % de l'encours total des crédits, ils ont enregistré une hausse significative de 62,7 %, soit un volume additionnel de plus de 63,9 milliards FDJ.

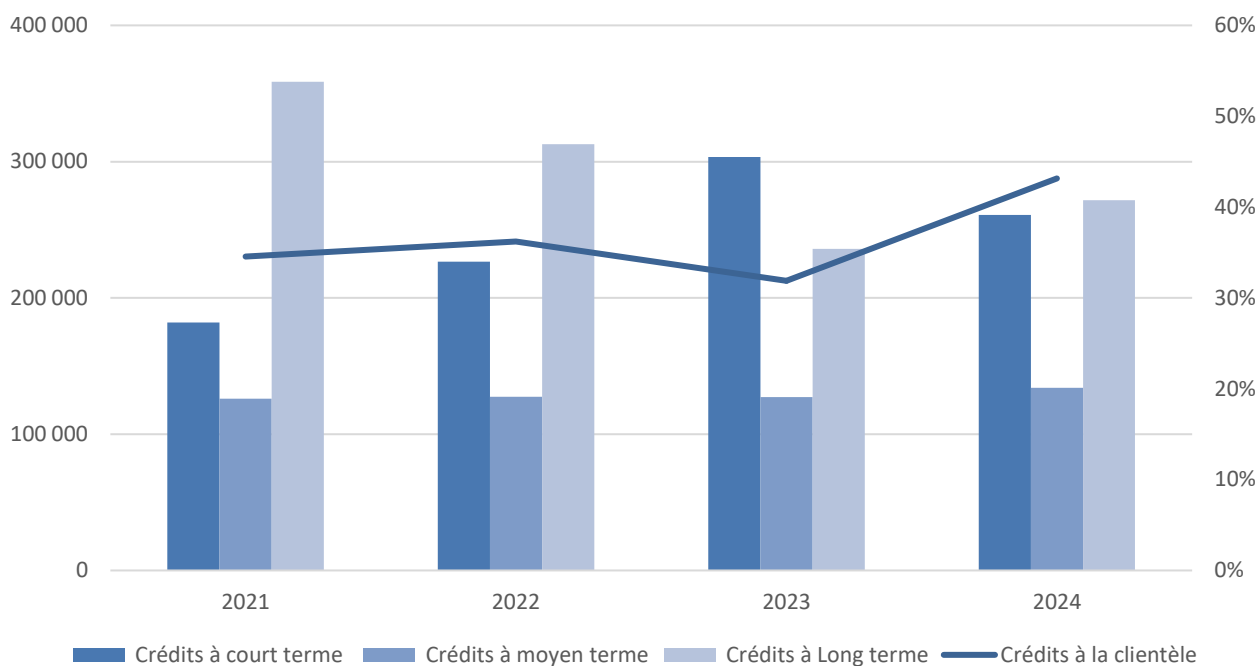
Graphique 31 : Répartition des crédits selon la contrepartie



Les crédits aux ménages se sont établis à 49 milliards FDJ, enregistrant une progression modérée de 7,8 % après une forte croissance de plus de 26 % en 2023. Leur part dans l'encours total s'est contractée à 11 %, en recul de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Quant aux concours au secteur public, ils ont représenté 25 % de l'encours global des crédits et ont connu une accélération de 13,5 % sur l'année

En termes de maturité, les crédits à court terme ont connu une progression significative avec une hausse de près de 80% sur la période 2021-2024. Leur part dans le total des crédits distribués par le secteur est passé de 27% à 39% en 2024.

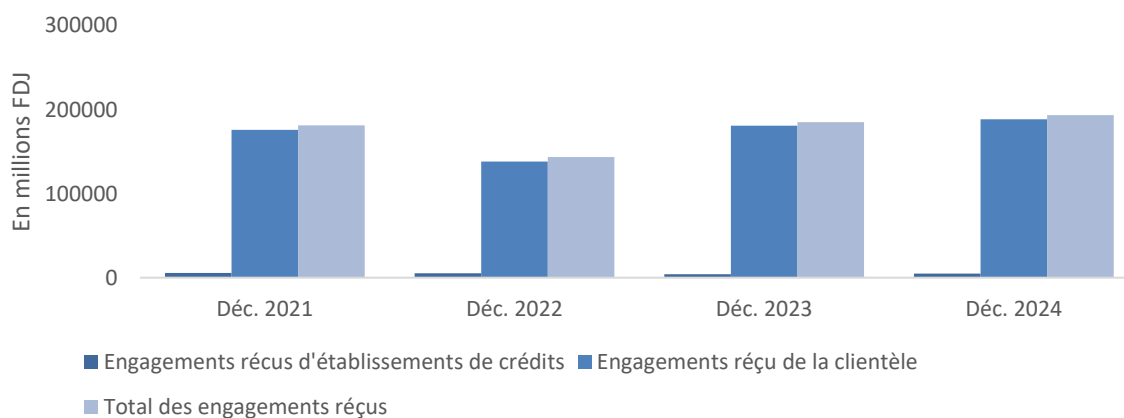
Les crédits à long terme constituent 41% du total des crédits distribués. Ils ont connu une forte régression en 2023 (-13%) suivi d'une évolution favorable en 2024 (+35%).



### 1.3. Engagement de financement et de garantie émis

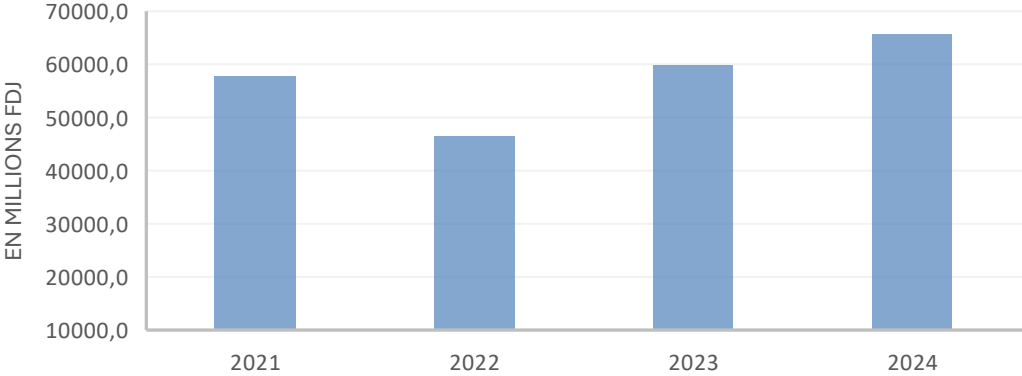
Les engagements hors bilan des établissements de crédit sont principalement constitués de garanties reçues et données à la clientèle ainsi qu'aux autres établissements financiers et bancaires. En 2024, les engagements hors bilan reçus ont enregistré une progression de 4,5 %, atteignant 193 275 millions de FDJ. Cette hausse résulte notamment de l'augmentation de 19,5 % des garanties reçues des établissements financiers et bancaires, qui se sont établies à 4 965,4 millions de FDJ, ainsi que de la progression de 4,2 % des garanties reçues de la clientèle, pour un montant de 188 310 millions de FDJ.

Graphique 32 : Evolution des engagements reçus en millions FDJ (2021-2024)



Les engagements hors bilan donnés ont enregistré une progression significative de 9,8 %, pour atteindre 65 689,3 millions de FDJ en 2024. Ils se composent essentiellement d’ouvertures de crédit et de garanties accordées.

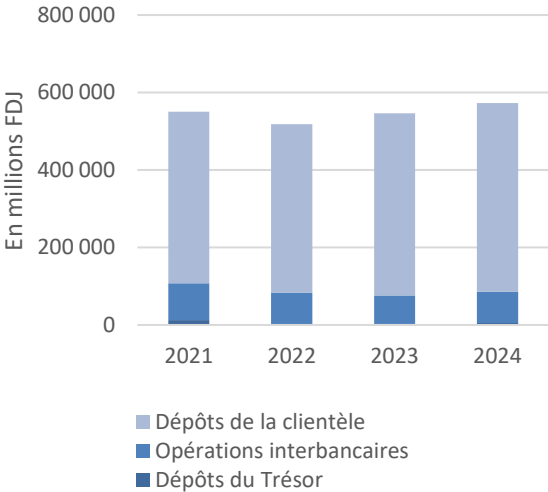
Graphique 33 : Evolution des engagements donnés en millions FDJ (2021-2024)



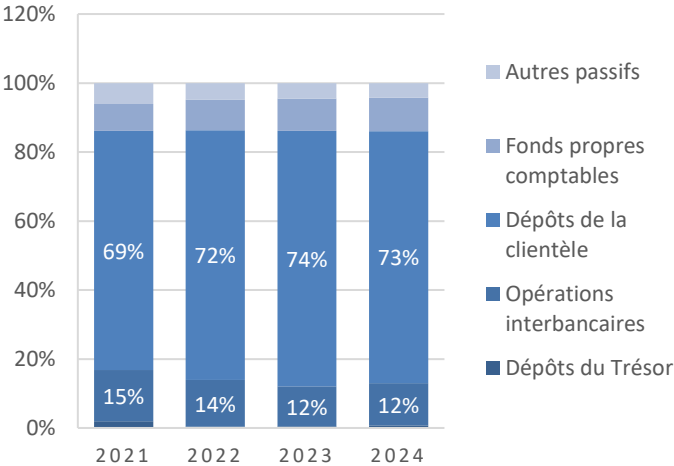
## 2. Evolution des ressources

En 2024, le total des ressources du secteur bancaire s’établit à 666 047 millions FDJ, enregistrant une progression annuelle de 5 %. Cette hausse résulte principalement de la croissance des dépôts de la clientèle, qui ont augmenté de 16 845 millions FDJ (+3,6 %), ainsi que les engagements envers les autres établissements de crédit (+7 652 millions FDJ, +10,4 %).

Graphique 34 : Evolution des ressources des banques



Graphique 35 : Composition des ressources des banques



Les dépôts de la clientèle constituent 73 % du total des ressources, confirmant leur rôle central dans le financement de l'activité bancaire, tandis que les créances envers les autres établissements représentent 12 % du total des ressources mobilisées par les banques.

Les dépôts du Trésor ont également progressé de 85,4 % (+2 274 millions FDJ), alors que le poste «Autres passifs» s'est contracté de 754 millions FDJ (-2,6 %)

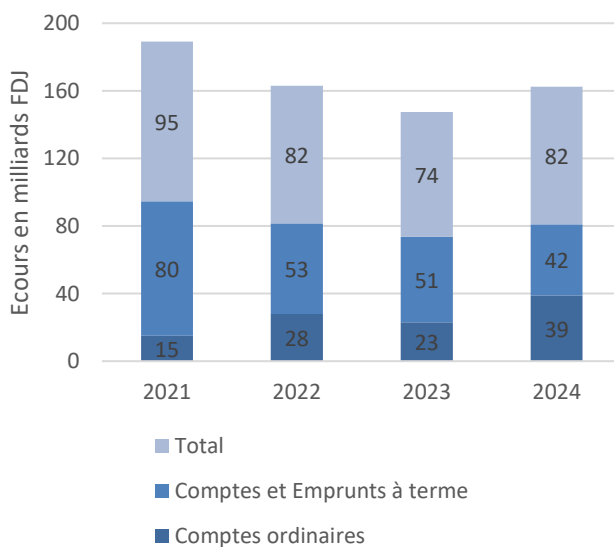
## 2.1. Opérations interbancaires

Les placements interbancaires ont connu une progression de 10,4 %, passant de 73 882 millions FDJ à fin 2023 à 81 549 millions FDJ à fin 2024. Les comptes et emprunts à terme ont enregistré une baisse de 16,9 % et représentent 51,6 % du total des ressources collectées auprès des établissements de crédit. Leur part relative a ainsi diminué de 17 points de pourcentage par rapport à fin 2023, où ils constituaient 68,6 % du total.

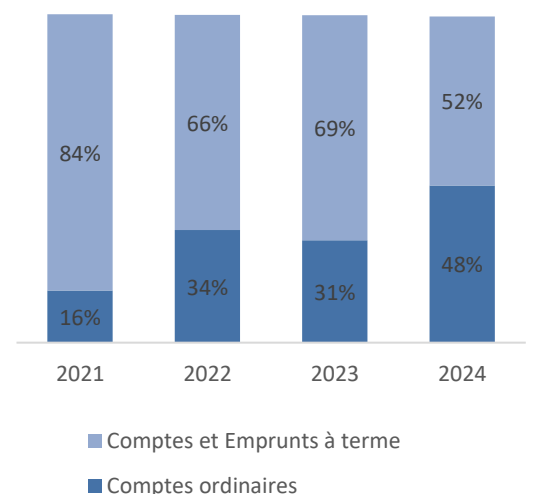
À l'inverse, les comptes ordinaires ont augmenté de 69,9 %, portant leur part à 48,4 % du total des emprunts interbancaires, soit une hausse de 17 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Ces opérations sont quasiment toutes libellées en dollars US (98 %) et proviennent principalement des pays de la région (47,3 %) et de la Chine (44,4 %). Les dettes envers les banques locales représentent 3,6 % du total des emprunts interbancaire

Graphique 36 : Evolution des placements interbancaires au passifs (en milliards FDJ)



Graphique 37 : Ventilation des placements interbancaires selon la nature



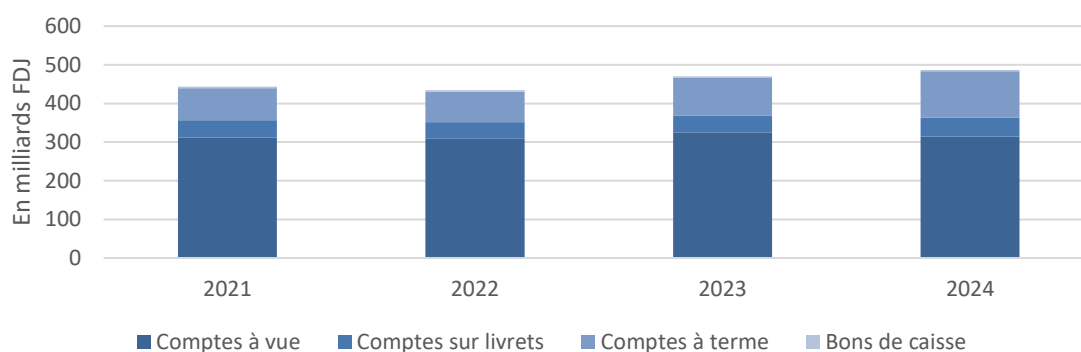
## 2.2. Dépôts de la clientèle

Les dépôts à vue demeurent la principale composante des ressources des banques et composent 73% du total du passif des banques. Ils se sont contractés de 3,1 % passant de 324,9 milliards FJ à 314,6 milliards FDJ contre 324,9 milliards FDJ en 2023. Ce recul résulte de la baisse des dépôts à vue des particuliers (-7,2%) et des établissements et entreprises publics (-4,1%). Leur part relative dans l'ensemble des dépôts est ainsi passée de 69,1 % en 2021 à 64,6 % en 2024.

Avec une part de 34,6 % du total des ressources mobilisées, les dépôts à terme et les comptes sur livrets ont enregistré des hausses respectives de 22,9 % et 11,1 % en 2024. La progression des dépôts à terme résulte principalement de l'accroissement substantiel des dépôts des établissements et entreprises publics (+10 262 millions FDJ), auxquels s'ajoutent les contributions des sociétés et entreprises individuelles (+5 390 millions FDJ) ainsi que des particuliers (+5 002 millions FDJ).

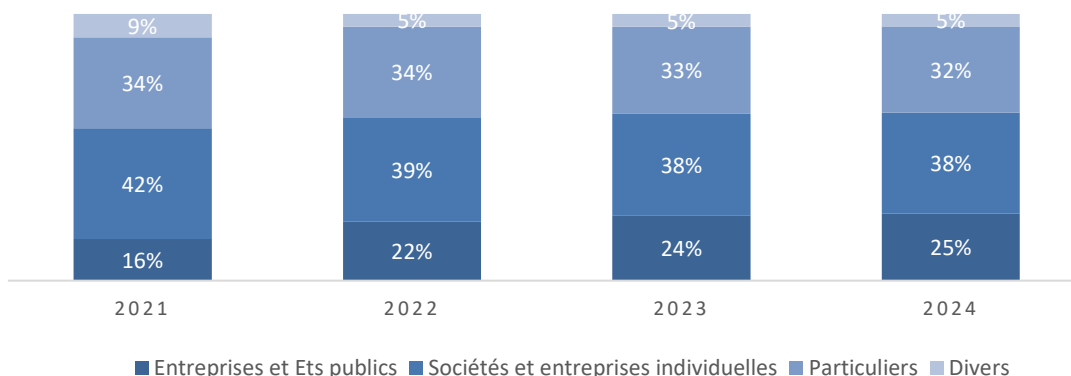
Les bons de caisse ont continué de reculer de -3,2% en 2024 par rapport à l'année précédente.

Graphique 38 : Evolution des dépôts et répartition selon la nature



La répartition des dépôts par catégorie d'agents économiques met en évidence une recomposition progressive de la structure des ressources au cours de la période 2021-2024. La part des entreprises et établissements publics a connu une progression significative, passant de 15,6 % en 2021 à 25,1 % en 2024. En revanche, la part des dépôts mobilisé par le secteur privé demeurent prépondérante, les sociétés et entreprises individuelles et les particuliers représentent respectivement 37,9 % et 32,3 % du total collecté

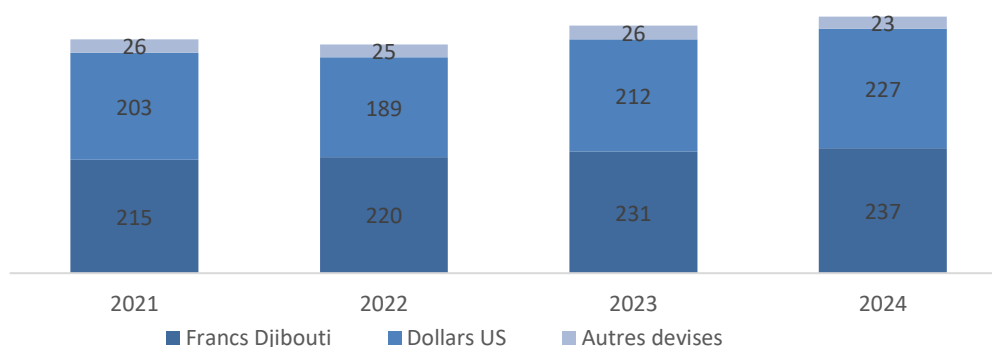
Graphique 39 : Structure des dépôts auprès des banques par catégorie d'agents économiques (en %)



Les dépôts bancaires restent dominés par ceux libellés en FDJ, suivis de près par les dépôts en dollars US. Cette structure s'explique par le maintien d'un taux de change fixe entre la monnaie nationale et le dollar américain, ainsi que par la préférence des commerçants à conserver des dollars pour leurs transactions avec la zone dollar.

Les dépôts en FDJ et en dollars US représentent respectivement 49 % et 47 % du total des ressources en devises en 2024, contre 49 % et 45 % l'année précédente. Cette évolution traduit une progression notable des dépôts en dollars US (+14 494 millions FDJ, soit +6,8 %) et une croissance modérée des dépôts en FDJ (+2,4 %), soulignant un intérêt accru pour la monnaie internationale dans les opérations commerciales et d'épargne. En revanche, les dépôts libellés en « Autres devises » se sont contractés de 12,5% en 2024.

Graphique 40: Répartition des dépôts selon la devise



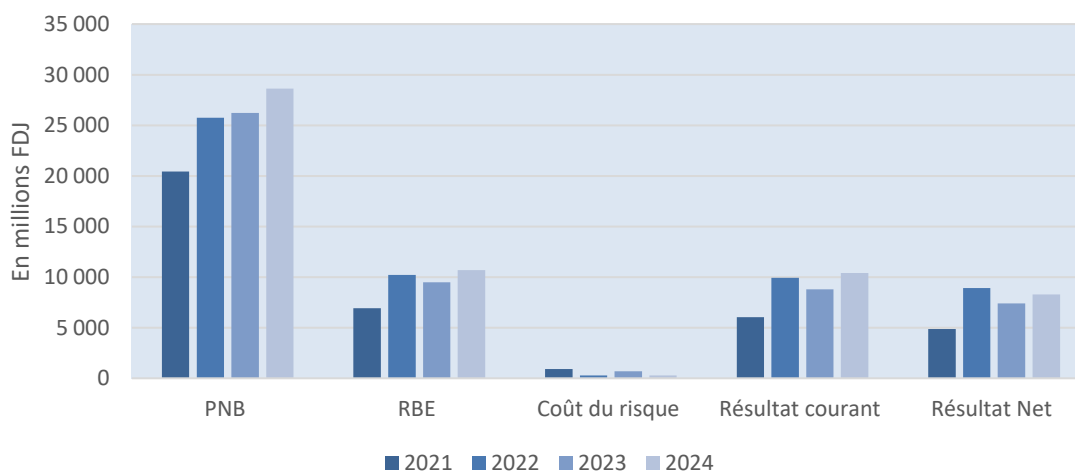
### 3. Rentabilité des banques

Après une année 2023 marquée par le repli de la rentabilité des banques sous l'effet notamment de l'impact de la baisse des crédits, l'exercice 2024 a enregistré un rebond de 12% du résultat net cumulé des banques à 8,3 milliards de francs Djibouti en lien principalement avec l'augmentation des revenus sur les crédits à la clientèle.

Sur l'ensemble de la période, la progression demeure significative, avec une amélioration de

près de 70 % du bénéfice net dégagé par les banques par rapport à 2021.

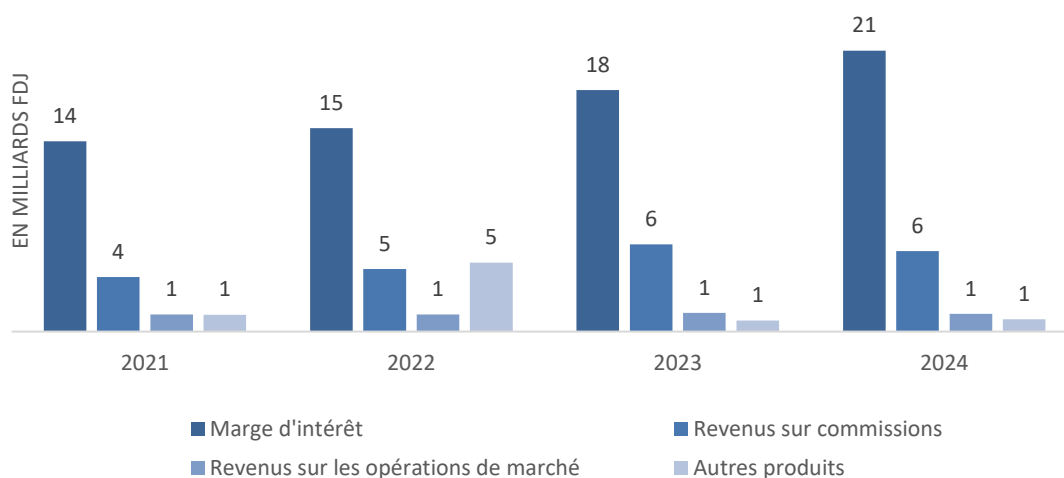
Graphique 41 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion des banques (en milliards F)



### 3.1. Composition du produit net bancaire

Le produit net bancaire affiche une progression soutenue de 40% sur la période, passant de 20 423 millions FDJ en 2021 à 28 612 millions FDJ en 2024. Cette progression est principalement portée par l'augmentation régulière de la marge d'intérêt, qui représente la principale source de revenus et passe de 14 milliards FDJ en 2021 à 21 milliards FDJ en 2024 (+48%), témoignant d'une meilleure rentabilité des activités de prêt et de financement.

Graphique 42 : Composition du produit net bancaire (en milliards FDJ)



Les revenus sur commissions suivent également une tendance haussière, passant de 4 milliards FDJ à 6 milliards FDJ en 2024. Les revenus provenant des opérations de marché restent

relativement stables sur la période, oscillant autour de 1 milliards FDJ, indiquant une contribution modeste mais régulière au PNB. Enfin, les autres produits connaissent une forte hausse en 2022 et s'établissent à 5 milliards FDJ avant de redescendre à leur niveau de 1 milliards FDJ en 2024.

Parallèlement, les charges d'exploitation du secteur bancaire ont continué de croître sur la période, en ligne avec l'expansion de l'activité.

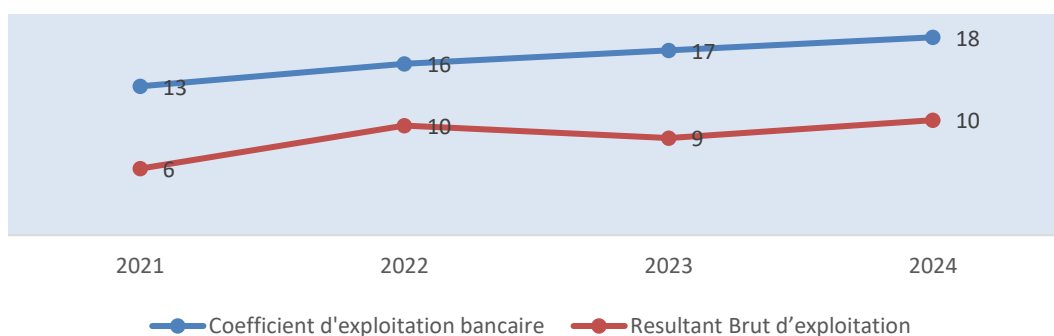
### 3.2. Evolution du coefficient d'exploitation des banques

Les charges de personnel ont augmenté de 5,8 milliards en 2021 à 7 milliards FDJ en 2024 (+28%) traduisant principalement l'accroissement des effectifs. Les frais généraux ont enregistré une hausse de 36 % sur la période, passant de 7,6 à 10 milliards FDJ. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des coûts liés aux investissements technologiques engagés par la majorité des banques, notamment pour le développement des applications de paiement électronique et la digitalisation des services bancaires.

Au total, les charges d'exploitation se sont élevées à 18 milliards FDJ en fin d'année 2024, contre 13 milliards FDJ en 2021. Cette dynamique a exercé une pression sur le coefficient d'exploitation bancaire, bien que celui-ci se soit globalement maintenu dans une zone de relative stabilité.

En conséquence, le coefficient d'exploitation bancaire, qui rapporte les charges d'exploitation au produit net bancaire (PNB), a évolué de 66 % à 64% sur la période. Malgré l'alourdissement des charges d'exploitation, les banques ont réussi à contenir leur coefficient d'exploitation grâce à la croissance du PNB (+40%)

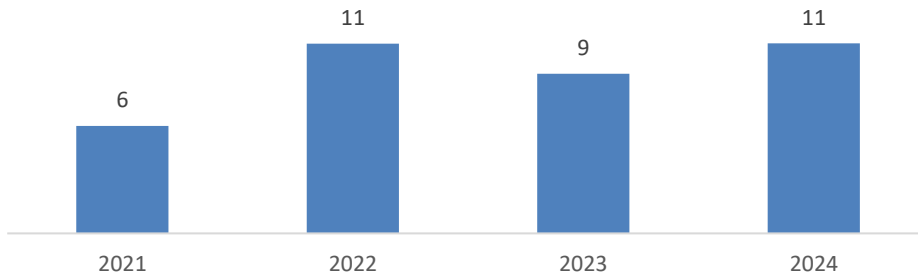
Graphique 43 : Evolution du coefficient moyen d'exploitation bancaire et du résultat brut d'exploitation bancaire (RBE) en milliards FDJ



### 3.3. Rentabilité des actifs (ROA) et Rentabilité des fonds propre (ROE)

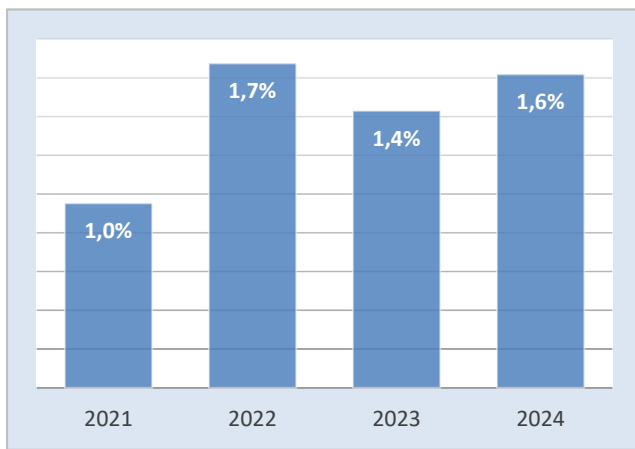
Compte tenu de la progression positive du PNB, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'est amélioré significativement, évoluant de 7 milliards FDJ en 2021 à 11 milliards FDJ en 2024 (+54%). Le résultat avant impôts con a progressé de 70%, passant de 6 milliards FDJ en 2021 à 10 milliards en 2024, avec une progression accentuée à partir de 2022 (+65%) puis stabilisé en 2023 et 2024.

Graphique 44: Evolution du résultat net des banques (en milliards FDJ)

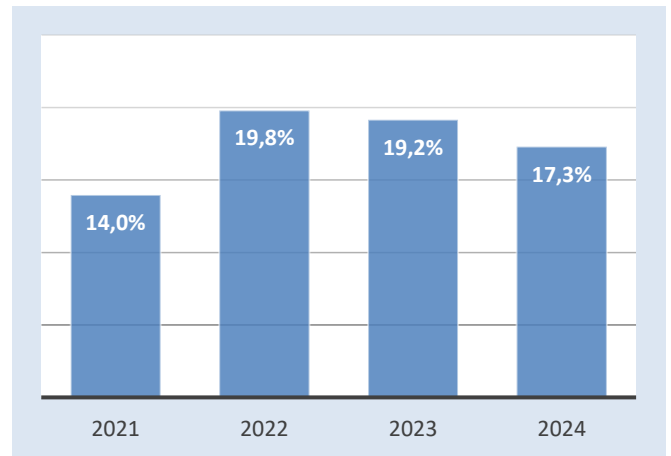


L'évolution du résultat net réalisé par les banques suit la même dynamique, avec une nette amélioration à partir de 2022 (+83 %), induisant une rentabilité des actifs (ROA) à 1,6% et une rentabilité des fonds propres (ROE) de 17,5%

Graphique 45 : Evolution de la rentabilité des actifs des banques (ROA) en %



Graphique 46 : Evolution de la rentabilité des fonds propres des banques (ROE) en %



Chapitre 4

---

# Résilience du secteur bancaires

## IV. EVALUATION DES RISQUES ET DE LA SOLIDITE FINANCIERE

### 1. Risque de crédit

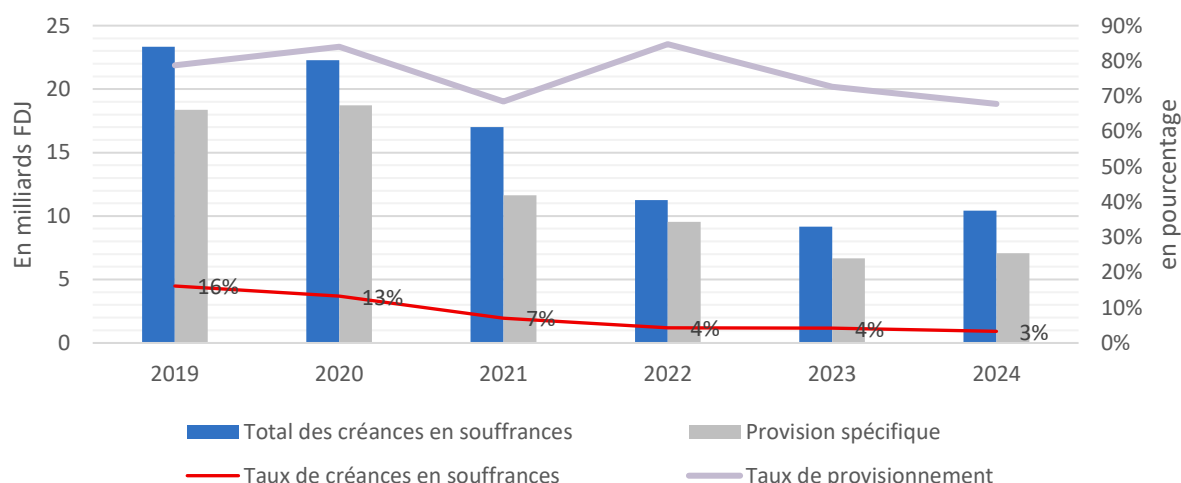
#### 1.1. Evolution des créances en souffrances

L'exposition des banques au risque de crédit a encore diminué au quatrième trimestre 2024. La combinaison d'une baisse du volume des créances douteuses, d'un portefeuille de crédits en expansion, de réserves solides pour couvrir les pertes sur prêts ont contribué à l'atténuation du risque de crédit. De plus, le secteur bancaire a poursuivi la consolidation de son bilan, notamment en augmentant ses réserves de fonds propres, ce qui s'est traduit par une meilleure capacité des banques à absorber les pertes sur le risque de crédit.

Le volume totale des créances en souffrance du secteur a enregistré une baisse de 39 % par rapport à 2021, passant de 17 milliards FDJ à 10 milliards FDJ. Par rapport à l'année précédente, cette diminution est de 14 %, soit l'équivalent d'environ 1,2 milliard FDJ.

Le taux de créances en souffrances, mesuré par le pourcentage des créances en souffrances par rapport à l'encours total des prêts s'est établi à 3,3 % en 2024, contre 4,2 % en décembre 2023. Le taux de provisionnement s'est légèrement contracté en passant de 73% en 2023 à 68 % en décembre 2024.

Graphique 47 : Evolution des Créances douteuses, des provisions et du taux de créances en souffrances (%)



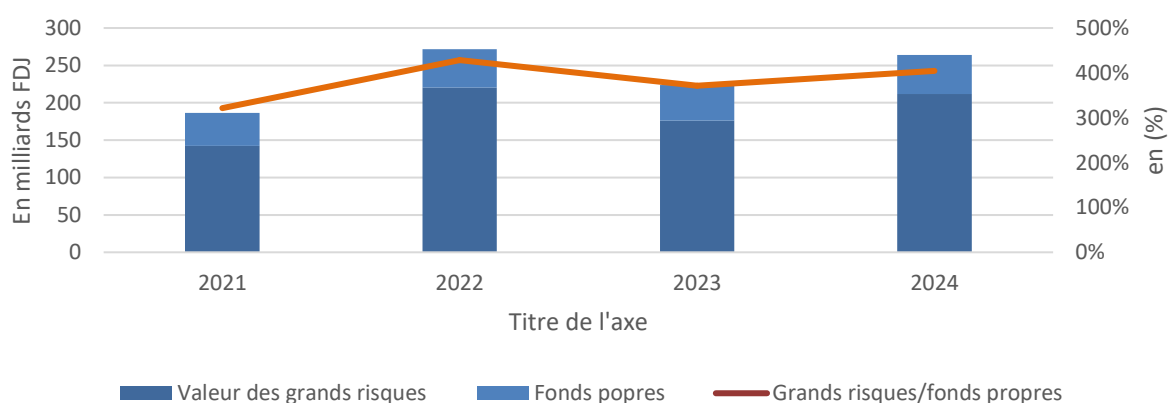
Le recul des créances en souffrances résulte en partie du renforcement du cadre réglementaire engagé par la Banque centrale de Djibouti depuis 2019, à travers l'adoption d'une instruction plus stricte sur la classification des créances et la mise en place d'exigences de provisionnement conformes aux standards internationaux de Bâle III.

## 1.2. Risque de concentration du portefeuille des crédits

Le cadre légal et réglementaire relatif à la surveillance du secteur bancaire, conformément aux normes internationales du Comité de Bâle, fixe des limites aux expositions des banques envers une contrepartie unique ou un groupe de contreparties liées sur l'ensemble de leurs portefeuilles de crédits. Ce mécanisme relatif aux grands risques complète les normes de fonds propres fondées sur le risque.

En 2024, le secteur bancaire a maîtrisé avec prudence son risque de concentration du portefeuille de crédits, en respectant les limites fixées par la Banque centrale de Djibouti. L'exposition des banques aux grands risques est évaluée à 212 milliards de FDJ, en hausse de 20 % par rapport à décembre 2023, en raison de l'augmentation des crédits. Exprimé en pourcentage des fonds propres, le ratio des grands risques s'élève à 404 % en 2024, contre 371 % en 2023, soit un niveau largement inférieur au maximum réglementaire de 800%.

Graphique 48 : Grands risques/ Fonds propres



## 2. Adéquation des fonds propres

### 2.1. Evolution des fonds propres des banques

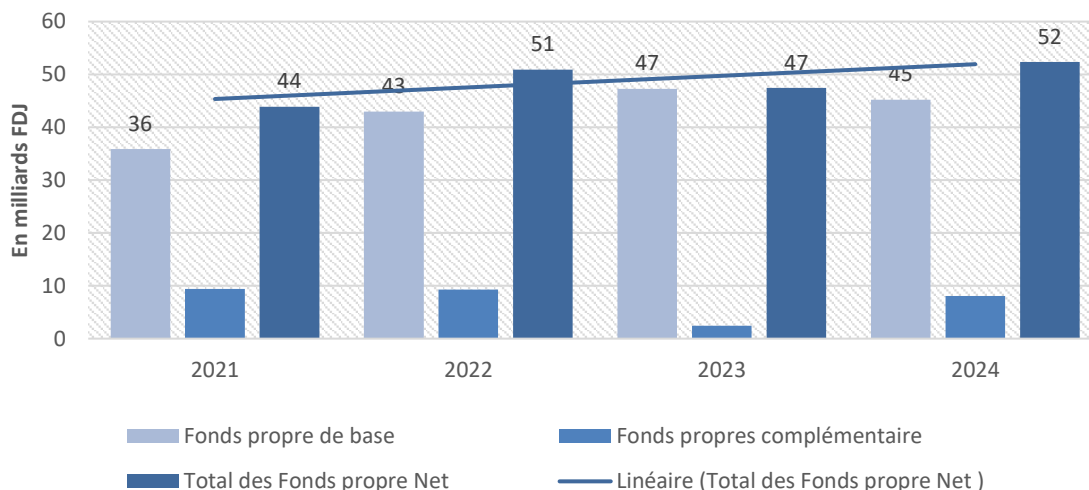
Les fonds propres nets du secteur bancaire ont enregistré une progression soutenue sur la période 2021-2024, témoignant du maintien d'une assise financière solide et de la capacité des banques djiboutiennes à renforcer graduellement leur capitalisation.

À fin 2024, le volume total des fonds propres prudentiels du secteur s'élève à 52 milliards FDJ, en hausse de 10 % par rapport à 2023. Ils se composent à hauteur de 86 % de fonds propres de base (catégorie 1), soit 45 milliards FDJ, et de 14 % de fonds propres complémentaires

(catégorie 2).

La structure des fonds propres enregistre une tendance croissante des fonds propres de catégorie 1 qui représentent les fonds propres de meilleure qualité en termes de capacité d'absorption des pertes.

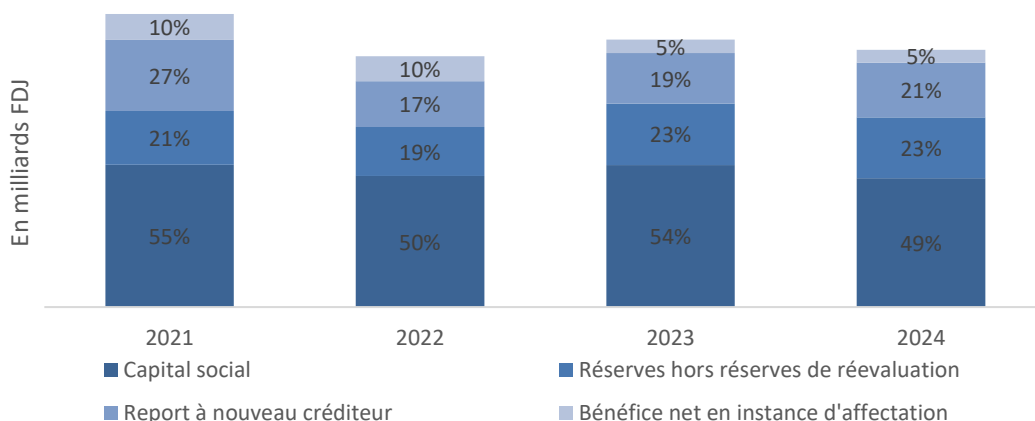
Graphique 49 : Evolution des fonds propres prudents des banques (en milliards FDJ)



L'accumulation d'environ 5 milliards FDJ du total des fonds propres net, résulte principalement de la mise en réserves des bénéfices opéré par les banques. Le report à nouveau créditeur est passé de 9 milliards FDJ en 2023 à 11 milliards FDJ en 2024, traduisant une amélioration de la rétention des résultats. Parallèlement, les réserves hors réévaluation se sont établies à 12 milliards FDJ, soit 21 % des fonds propres totaux. Le capital social, quant à lui, s'est accru de 24 à 26 milliards FDJ entre 2021 et 2022 avant de se stabiliser à ce niveau jusqu'en 2024.

Ces évolutions illustrent le renforcement global de la capacité du secteur bancaire à satisfaire aux exigences réglementaires en matière de capitalisation, tout en consolidant sa résilience face aux risques de crédit et de liquidité, grâce à une politique plus soutenue de mise en réserve des bénéfices

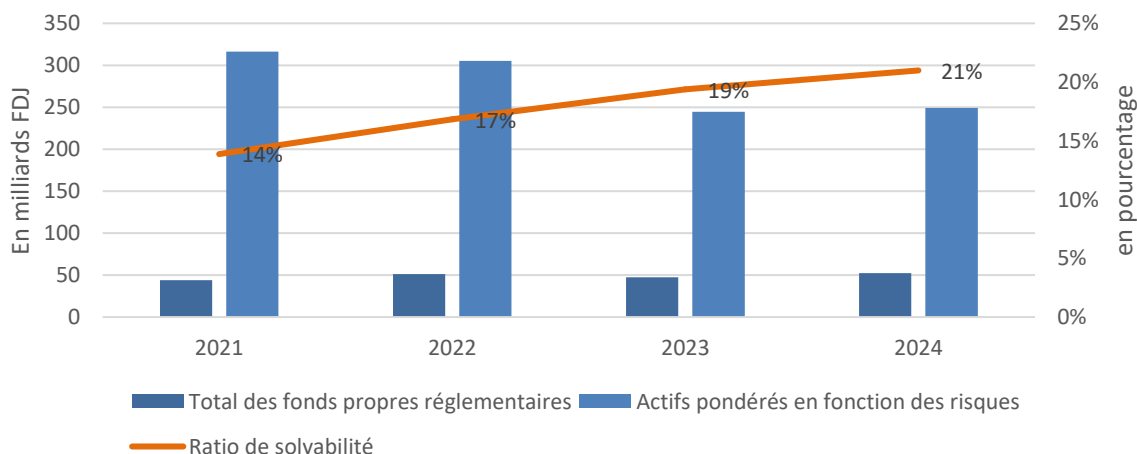
Graphique 50 : Composition des fonds propres des banques (en milliards FDJ)



## 2.2. Actifs pondérés des risques et Ratio de solvabilité

Le total des actifs pondérés en fonction des risques affiche une légère augmentation en 2024 (+2%) correspondant à un volume de 5 milliards FDJ. Le ratio de solvabilité du secteur bancaire s'est élevé à 21 % en décembre 2024, enregistrant une progression de 2 points par rapport à décembre 2023. Il demeure largement au-dessus des seuils des exigences prudentielles prudentiels, assurant des réserves suffisantes pour absorber d'éventuelles pertes.

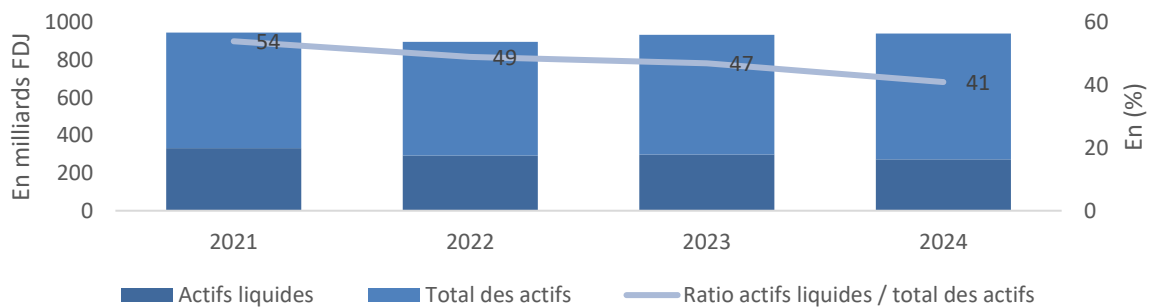
Graphique 51 : Evolution des actifs pondérés des risques et du ratio de solvabilité des banques



### 3. Risque de Liquidité

Sur l'année 2024, le secteur bancaire a enregistré une diminution progressive de sa liquidité, malgré une croissance du total des actifs bancaire. Les actifs liquides sont passés de 298 milliards FDJ en 2023 à 273 milliards FDJ en 2024, tandis que le total des actifs a augmenté de 637 milliards FDJ à 668 milliards FDJ, entraînant une baisse du ratio actifs liquides/total des actifs de 54 % à 41 %.

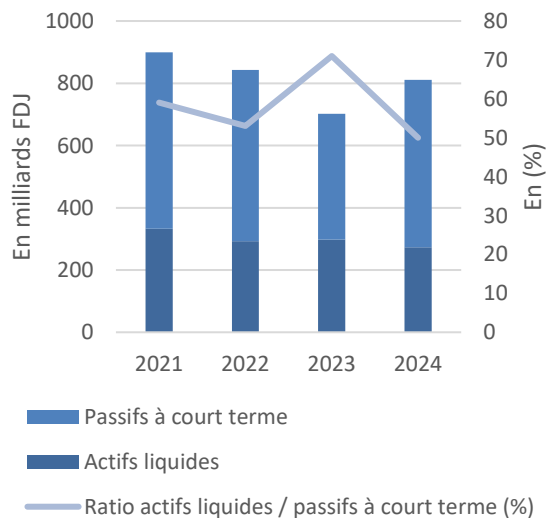
Graphique 52 : Evolution des actifs liquides (en milliards FDJ)



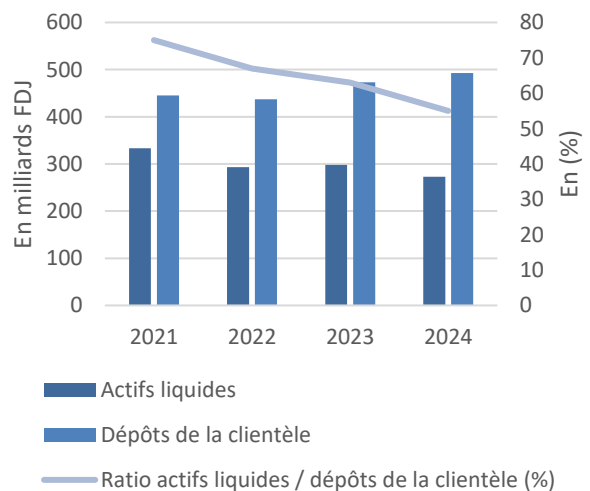
La couverture des engagements à court terme par les liquidités disponibles a également diminué. Le ratio actifs liquides/passifs à court terme a reculé de 71 % en 2023 à 50 % en 2024, tandis que la couverture des dépôts de la clientèle a reculé de 63 % en 2023 à 55 % en 2024.

Parallèlement, les prêts bruts ont progressé de 220 milliards FDJ à 295 milliards FDJ, alors que les dépôts ont progressé de manière modérée, passant de 473 milliards FDJ à 493 milliards FDJ. Le ratio de transformation crédit/dépôts stable autour de 60% en 2024.

Graphique 53 : Ratio de liquidité



Graphique 54 : Couverture des dépôts



Chapitre 5

---

# Evolution du cadre de surveillance prudentielle

## V. EVOLUTION DU CADRE DE SURVEILLANCE PRUDENTIELLE

La Banque centrale a continué à renforcer son cadre réglementaire et prudentiel afin de s'aligner sur les dernières évolutions et normes internationales et de garantir que le secteur bancaire reste résilient face aux risques actuels et émergents

### 1. Renforcement du cadre réglementaire et prudentielle

Au cours de l'année considérée, l'évolution du domaine de la surveillance s'est principalement concentrée sur le renforcement du dispositif national de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), dans le cadre de l'évaluation mutuelle (EM) de la République de Djibouti conduite par le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN), sous-groupe régional du GAFI.

La revue du cadre légal et prudentielle a été entamé au regard des recommandations du GAFI et des différentes évaluations menées au cours des deux dernières années. Dans ce cadre, la DSB a édicté une nouvelle instruction relative au dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en août 2023 et révisé durant l'année 2024.

L'introduction de cette instruction majeure a fait l'objet de plusieurs ateliers au cours de la période écoulée pour disséminer les mesures et les actions requises au sein du secteur financier quant aux modalités de mise en œuvre des dispositions législatives LBC-FT

### 2. Activités de de Supervision Bancaire

#### 2.1. Agréments et autorisations

Dans le cadre de sa mission de supervision prudentielle, la Direction de la Supervision Bancaire a poursuivi ses efforts visant à renforcer le dispositif d'agrément et de suivi des établissements financiers. Au cours de l'exercice 2024, la Direction de la Supervision Bancaire a donc instruit une série de dossiers d'agrément portant sur :

- Les établissements de crédit : Instruction du dossier d'agrément d'une nouvelle banque, Bank el Misr, filiale d'une banque égyptienne dont le lancement des activités est prévu avant fin 2025.
  - o Instruction d'un dossier d'agrément par une banque de la place pour l'ouverture d'une fenêtre islamique, à la suite de l'évaluation du dossier, un agrément a été délivré.
- La Fintech : Instruction et délivrance de l'agrément provisoire à (02) deux prestataires de service de paiements. Les opérateurs sont en cours de mise en œuvre de leurs infrastructures technique et organisationnelle. L'agrément définitif sera délivré à l'issue de la phase de vérification de conformité et du démarrage effectif de leurs activités.

- Le sous-secteur des auxiliaires financier : Instruction et délivrance d'un agrément provisoire à un nouvel auxiliaire financier pour l'exercice de l'activité de transfert d'argent et de change

En complément de ses activités liées aux agréments, la DSB a également exercé ses attributions en matière d'autorisations individuelles concernant la gouvernance des établissements financiers. Au cours de la période sous revue, plusieurs dossiers relatifs à la désignation et à la nomination de responsables clés ont été instruits et approuvés conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, la DSB a approuvé la désignation de deux administrateurs au sein d'établissements de crédit, après évaluation de leur compétence et de leur honorabilité. Elle a également validé la nomination de deux dirigeants responsables, chargés d'assurer la conduite effective des opérations au sein de leurs institutions respectives. En outre, la DSB a approuvé la désignation d'un commissaire aux comptes, conformément aux exigences de contrôle externe et de transparence financière.

## 2.2. Sanctions

Conformément à son rôle de garant de la stabilité et de l'intégrité du système financier, la DSB a pris, au cours de l'exercice, plusieurs mesures correctives et disciplinaires à l'encontre d'institutions ayant manqué à leurs obligations réglementaires.


Courant l'exercice de 2024, un établissement de crédit a fait l'objet d'un retrait de licence. Il s'agit de IB-Bank, une banque à capitaux burkinabè installée à Djibouti depuis 2021, dont les promoteurs ont décidé, en décembre 2024, de mettre fin à leurs activités locales afin de se recentrer sur d'autres marchés. Cette décision, autorisée par la Banque Centrale, a conduit à l'ouverture d'une procédure de liquidation au 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions légales, le liquidateur a publié à trois reprises, dans le journal La Nation, l'avis d'ouverture de la procédure de liquidation. À l'issue du processus, la Banque Centrale a également diffusé, dans le même journal et à trois reprises, un communiqué officiel informant le public de la clôture définitive de la liquidation de IB-Bank à compter du 20 mai 2025.

Un bureau de change et de transfert d'argent dénommée « Paymenta, » a été placé sous suivi rapproché pour des insuffisances de ressources financières et des manquements professionnels récurrents. Face à la gravité des constats relevés, la DSB a prononcé le retrait d'agrément de l'établissement, mettant ainsi fin à son autorisation d'exercer. Elle a ensuite supervisé le processus de liquidation de ses activités et la fermeture définitive du bureau, en veillant à la préservation des intérêts des clients et à la conformité des opérations de clôture.

## 2.3. Contrôle prudentiel et surveillance des risques

Dans le cadre de la supervision des établissements assujettis, le département de la supervision bancaire met en œuvre une approche intégrée combinant contrôle permanent à distance,



missions de contrôle sur place et échanges réguliers avec les principaux acteurs du secteur. Cette démarche s'appuie sur l'analyse des états et rapports transmis périodiquement par les établissements, ainsi que sur des réunions de concertation avec les responsables des fonctions clés et les commissaires aux comptes.

À la suite de ces contrôles, les établissements concernés sont amenés à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action correctifs visant à répondre aux recommandations émises par la Banque centrale de Djibouti. Le contrôle permanent a porté en 2024 sur l'évaluation de la situation financière et des risques des établissements de crédit opérant Djibouti ainsi que sur la conformité de leurs dispositifs de gouvernance, de contrôle interne et de prévention de la LBCFT.

Durant l'année, la DSB a effectué un contrôle sur place auprès d'une banque et une visite technique auprès d'un nouveau bureau de change, sous agrément provisoire afin d'évaluer la disposition des locaux et les conditions d'exercice de cet opérateur avant la délivrance d'un agrément définitif.

Dans le volet de la surveillance macroprudentielle, la direction de la supervision bancaire a continué à produire, sur une base trimestrielle, les indicateurs de solidité financière (ISF).

#### 2.4. Coopération internationale

La Direction de la Supervision Bancaire en collaboration avec la Direction des Renseignements Financiers reformée en Agence nationale des Renseignements financiers est impliqué activement dans le processus d'évaluation mutuelle du cadre de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (LCB-FT) de la République de Djibouti.

L'évaluation mutuelle, qui a officiellement été engagée en septembre 2023 et s'est poursuivie durant l'exercice 2024 est conduite par le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (« GAFIMOAN »), sous-groupe régional du GAFI. La Direction de la supervision bancaire et l'ANRF ainsi que des membres du gouvernement ont participé à la 39ème Réunion Plénière du GAFIMOAN tenue à Riyadh du 17 au 21 novembre 2024. À l'issue de sa réunion plénière de novembre 2024 et de l'examen du rapport d'évaluation mutuelle, le GAFIMOAN a émis une série des recommandations en vue de l'amélioration du dispositif réglementaire et de l'efficacité LBC-FT de Djibouti.

Le GAFIMOAN a conclu que Djibouti dispose d'un cadre légal en matière de BC/FT solide et est globalement conforme aux standards établis par les normes internationales, Néanmoins, ce cadre étant issu des réformes récentes menées par le pays, son application est donc non encore ou suffisamment effective pour juger de son efficacité. En effet les lois relatives au blanchiment et au financement du terrorisme ont fait l'objet d'importantes réformes adoptées le 7 mars 2024.

### 3. Défis et perspectives

La Banque Centrale de Djibouti, à travers le département de la supervision bancaire s'est donné pour objectif principal de veiller à la stabilité du secteur bancaire et financiers et de promouvoir l'inclusion financière. A cet effet, le ministère de l'Économie et des finances et la Banque Centrale de Djibouti, avec l'appui du Bureau du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) ont élaboré la Stratégie Nationale pour l'Inclusion Financière 2021-2026 (SNIF), qui a pour objectif de :

- Moderniser le système national de paiement,
- Fournir des produits financiers simplifiés, correspondants aux besoins d'un large éventail de clients, notamment à la population exclut du système classique de financement,
- Promouvoir l'éducation financière à travers une politique de sensibilisation de la population à l'importance d'acquérir des connaissances financières et par une accessibilité des informations financières à tous et via différents canaux.
- Renforcer l'accès aux instruments financiers des petites et moyennes entreprises.

Comptes tenus de contexte de l'économie du pays, l'inclusion financière est définie dans la SNIF comme étant « la fourniture d'une gamme diversifiée de services financiers abordables pour tous les segments de la population et des entreprises, en fonction de leurs besoins et préférences ».


Pour garantir les conditions de succès de la SNIF, la Banque Centrale de Djibouti, par le biais du département de la supervision bancaire, doit continuer de mettre en place un cadre réglementaire favorable et accompagner le renforcement de capacités des principaux acteurs concernés.

La Banque centrale mise sur la digitalisation des services financiers pour moderniser la structure bancaire du pays et doit donc renforcer les dispositifs réglementaires applicables aux FinTech. D'autant plus que, le secteur du mobile-money et des paiements électroniques sont en plein essor avec la recrudescence des dossiers d'autorisations d'exercice formulés par des nombreux promoteurs auprès du Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti à partir de 2023.

Dans les domaines de la régulation et de la supervision bancaire, les autorités monétaires vont renforcer le cadre réglementaire, adapter les capacités de la supervision, mettre en œuvre une supervision basée sur les risques et conduire davantage de contrôle sur place en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

La Banque Centrale de Djibouti compte également à poursuivre l'amélioration du cadre réglementaire entamé en 2019 par :

- L'établissement des nouveaux cadres réglementaires pour s'adapter à l'évolution rapide des technologies financières comme les services bancaires mobiles, ou les services financiers mobiles et l'Open-Banking pour mieux superviser les innovations technologiques,
- L'introduction des nouvelles exigences en matière de ratio de couverture de la liquidité à courte terme (LCR) pour un suivi rapproché des positions de liquidité des banques.

- 
- La mise en place d'une instruction revoyant les modalités de calcul du ratio de solvabilité des établissements bancaires et ce en phase avec les dispositions de Bale III.
  - La mise en place d'un cadre réglementaire relatif aux agences de transfert de fonds et le bureau de change, etc.

## ANNEXE 1 : LISTES DES ETABLISSEMENTS DES CREDITS ET INSTITUTIONS FINANCIERES

- Banques conventionnelles

Nom de la banque	Sigle	Année d'agrément	Adresse du siège social	N° de téléphone du siège social
<b>Bank of Africa Mer Rouge</b>	BOA	1 908	10, Place Lagarde BP 88 Djibouti ville	21 35 30 16
<b>Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge</b>	BCIMR	1 957	Avenue Mahamoud Haid Plateau du marabout BP 2122, Djibouti ville	21 35 08 57
<b>International Investment Bank</b>	IIB	2 006	Immeuble 15 Place du 27 juin Djibouti ville	21 35 50 06
<b>Banque de Dépôt et Crédit de Djibouti</b>	BDCD	2 007	Place Lagarde BP 1929 Djibouti ville	21 35 35 34
<b>CAC International Bank</b>	CAC	2 009	Rue de Marseille, BP 1868 Djibouti ville	21 35 63 63
<b>Exim Bank</b>	EXIM	2 011	13 place Lagarde, BB 4455, Djibouti ville	21 35 15 14
<b>Commercial Bank of Ethiopia</b>	CBE	2 017	Avenue Georges Clémenceau, Djibouti ville	21 34 61 26
<b>Silkroad International Bank</b>	SIB	2 017	Haramous, Djibouti ville	21 34 16 16
<b>Bank Of China</b>	BOC	2 019	Haramous, Djibouti ville	21 33 66 66

- Banques islamiques

Nom de la banque avec guichet islamique	Sigle	Adresse du siège social	N° de téléphone
<b>CAC International Bank</b>	CAC	Rue de Marseille, BP 1868, Djibouti ville	21 35 63 63
<b>International Investment Bank</b>	IIB	Immeuble 15, Place du 27 juin, Djibouti ville	21 35 50 06

Nom de la banque	Sigle	Année d'agrément	Adresse du siège social	N° de téléphone du siège social
<b>Saba African Bank</b>	SABA	2006	Salines Ouest, BP 972, Djibouti ville	21 35 57 77
<b>Salaam African Bank</b>	SAB	2008	Salines Ouest, Salaam Tower, BP 2550, Djibouti ville	21 35 15 44
<b>East Africa Bank</b>	EAB	2010	Place du 27 juin, BP 2022, Djibouti ville	21 31 19 19

- Institutions financières spécialisées (IFS)

Nom de l'IFS	Sigle	Année de création de l'IFS	Adresse du siège social	N° de téléphone du siège social
Fonds de Développement Économique de Djibouti	FDED	2 008	Avenue Georges Clemenceau	21 35 33 91
Fonds de Garantie de Djibouti	FOGAD	2 016	Boulevard Hassan Gouled Aptidon	21 35 29 13

- Auxiliaires financiers

Nom de l'auxiliaire financier	Sigle	Année d'agrément	Adresse	N° de téléphone du siège social
Dahabshiiil Money Transfer SARL	DAHAB	2 001	Rue de Verdon et Berne, Djibouti-Ville	21 35 21 89
Dilip Corporation	DILIP	2 003	Place Ménélik BP 514, Djibouti ville	21 35 28 57
Amal Express SARL	AMAL	2 004	Avenue Georges Clemenceau, Djibouti ville	21 35 83 44
Agence de Tourisme et de Transport Aérien SARL	ATTA	2 005	Rue Pierre Pascal, Djibouti ville	21 35 48 48
Global Pay Money Transfer	GLOBAL	2 006	Rue de Berne, Djibouti ville	21 34 44 93
Irmaan International For Exchange & Transfer	IRMAAN	2 011	Boulevard Cheick Osman, Djibouti ville	21 34 57 57
Al Khalil SARL	KHALIL	2 012	Rue Roosevelt, Djibouti ville	21 35 91 11
Kaah Express EURL	KA AH	2 013	Place Mahamoud Harbi, Djibouti ville	21 35 33 28
SPS Rift Valley	SPS	2 015	Centre ville Djibouti ville	21 34 38 76
Iftin Express	IFTIN	2 016	Rue d'Athènes BP 3726, Djibouti ville	21 35 78 96
Société Africaine de Services	SASF	2 017	Salines Ouest; Djibouti ville	21 34 68 54
Abu Ahmed Taha	ATH	2 018	82 rue de Paris, Djibouti ville	21 35 56 42
Houssein Mohamed Haïdar	HMH	2 018	Rue de Paris, Djibouti ville	21 35 33 13
TAAJ Financial Services	TAAJ	2 018	Angle des rues de Berne et de Royan, Djibouti ville	21 35 44 55
Djibouti Express	DJI-EXPRESS	2 021	Rue Esfahan Djibouti ville	21 35 01 14

<b>Al-Awla SARL</b>	Al-Awla	2 023	Centre commercial Hamoudi, Djibouti ville	77 30 66 66
---------------------	---------	-------	----------------------------------------------	-------------

- Banques offrant un service de change manuel ou de transmission de fonds

Nom de la banque	Sigle	Année d'agrément	Réseau international rattaché à l'activité de transmission de fonds	Adresse	N° de téléphone du siège social
<b>CAC International Bank</b>	CAC	2010	Western Union	Place Léonce Lagarde	21 35 63 63
<b>SABA African. Bank</b>	SABA	2017	Western Union	Salines ouest, Immeuble SABA, Djibouti ville	21 35 57 77

- Institutions de microfinance (IMF)

Nom de l'IMF	Sigle du nom de l'IMF	Année de délivrance de l'agrément par la BCD	Ville du siège social	N° de téléphone
<b>Caisse Populaire d'épargne et de Crédit de Djibouti</b>	CPECD	2008	Djibouti ville	21 35 35 95
<b>Caisse Populaire d'épargne et de Crédit du Nord</b>	CPECN	2011	Tadjourah	27 42 37 42
<b>Caisse Populaire d'épargne et de Crédit du Sud</b>	CPECS	2011	Ali Sabieh	27 42 64 44
<b>Unité Pilote de Microfinance Islamique</b>	UPMFI	2012	Quartier de Balbala	21 31 52 10

- Etablissements de monnaie électronique (EME)

Nom de l'EME	Sigle	Année d'agrément	Adresse	N° de téléphone du siège social
D-Money	D-Money	2020	Zone industrielle, Damal complexe Djibouti ville	21 34 06 19
WAAFI	WAAFI	2021	Salines Ouest, Salaam Tower, BP 2550, Djibouti ville	21 34 70 71

## ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SOLIDITE FINANCIERES DES BANQUES CONSOLIDE (EN MILLIONS FDJ)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>ISF centraux pour les institutions collectrices de dépôts</b>						
<b>Fonds réglementaire/actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>15,07%</b>	<b>15,16%</b>	<b>13,87%</b>	<b>16,68%</b>	<b>19,38%</b>	<b>20,99%</b>
Total des fonds propres	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
Réglementaires	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
Actifs pondérés en fonction des risques	166 994	241 337	316 191	305 249	244 626	249 352
<b>Fonds réglementaire de base/actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>15%</b>	<b>15%</b>	<b>14%</b>	<b>17%</b>	<b>19%</b>	<b>21%</b>
Fonds réglementaires de base	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
Actifs pondérés en fonction des risques	166 994	241 337	316 191	305 249	244 626	249 352
<b>Prêts improductifs net /fonds propres</b>	<b>20%</b>	<b>10%</b>	<b>12%</b>	<b>3%</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>
Prêts improductifs nets	4 963	3 557	5 365	1 715	2 505	3 357
Fonds propres nets	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
<b>Prêts improductifs bruts/total des prêts bruts</b>	<b>16,2%</b>	<b>10,3%</b>	<b>7,0%</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,2%</b>	<b>3,5%</b>
Prêts improductifs bruts	23 337	22 269	17 010	11 246	9 174	10 426
Total des prêts bruts	144 479	216 419	241 810	260 963	219 533	294 874

### Répartition sectorielle des prêts/total des prêts

<b>Répartition sectorielle du total des prêts : administrations publiques</b>	<b>16,1%</b>	<b>15,6%</b>	<b>21,5%</b>	<b>24,4%</b>	<b>29,0%</b>	<b>23,3%</b>
Prêts aux administrations publiques	20 359	30 890	49 559	61 332	61 882	72 232
<b>Répartition sectorielle du total des prêts : sociétés non financières</b>	<b>58%</b>	<b>70%</b>	<b>32%</b>	<b>34%</b>	<b>47%</b>	<b>21%</b>
Prêts aux sociétés non financières	73 134	138 164	72 774	86 179	99 946	63 845
<b>Répartition sectorielle du total des prêts : autres secteurs intérieurs</b>	<b>26%</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	<b>22%</b>	<b>16%</b>
Prêts aux autres secteurs intérieurs	32 612	28 653	31 825	34 829	46 611	49 710
<b>Taux de provisionnement</b>	<b>79%</b>	<b>84%</b>	<b>68%</b>	<b>85%</b>	<b>73%</b>	<b>68%</b>
Provision	18 375	18 712	11 645	9 530	6 668	7 069
Prêts improductifs bruts	23 337	22 269	17 010	11 246	9 174	10 426
<b>Rentabilité des actifs (ROA)</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,6%</b>
Produit net	5 319	2 922	6 129	10 084	9 081	10 819
Total des actifs	458 398	598 059	613 759	603 717	636 668	668 465

<b>Rentabilité des fonds propres (ROE)</b>	<b>21,1%</b>	<b>8,0%</b>	<b>14,0%</b>	<b>19,8%</b>	<b>19,2%</b>	<b>17,3%</b>
Produit net	5 319	2 922	6 129	10 084	9 081	10 819
Fonds propres	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
<b>Marge d'intérêt/produit brut</b>	<b>68,4%</b>	<b>70,6%</b>	<b>68,2%</b>	<b>58,5%</b>	<b>67,2%</b>	<b>71,4%</b>
Marge d'intérêt	13 234	13 144	14 757	15 896	18 831	21 840
Produit brut	19 361	18 612	21 639	27 182	28 004	30 580
<b>Charges hors intérêts/produit brut</b>	<b>60,0%</b>	<b>73,8%</b>	<b>67,5%</b>	<b>61,6%</b>	<b>65,1%</b>	<b>63,5%</b>
Charges hors intérêts	11 611	13 741	14 598	16 751	18 219	19 410
Produit brut	19 361	18 612	21 639	27 182	28 004	30 580
<b>Actifs liquides/total des actifs</b>	<b>63,3%</b>	<b>58,6%</b>	<b>54,3%</b>	<b>48,6%</b>	<b>46,8%</b>	<b>40,8%</b>
Actifs liquides	290 390	350 181	332 970	293 357	297 921	273 019
Total des actifs	458 398	598 059	613 759	603 717	636 668	668 465
<b>Actifs liquides/passifs à court Terme</b>	<b>69,1%</b>	<b>69,3%</b>	<b>58,8%</b>	<b>53,3%</b>	<b>71,2%</b>	<b>49,6%</b>
Actifs liquides	290 390	350 181	332 970	293 357	287 353	266 776
Passifs à court terme	420 459	505 197	565 958	549 907	403 520	537 530
<b>Actifs liquides/Dépôts de la clientèle</b>	<b>77,8%</b>	<b>83,2%</b>	<b>74,8%</b>	<b>67,1%</b>	<b>62,9%</b>	<b>55,4%</b>
Actifs liquides	290 390	350 181	332 970	293 357	297 921	273 019
Dépôts de la clientèle	373 200	420 890	445 169	437 150	473 370	492 718
<b>Prêts bruts/Dépôts de la clientèle (Ratio de Transformation)</b>	<b>38,7%</b>	<b>51,4%</b>	<b>54,3%</b>	<b>59,7%</b>	<b>46,4%</b>	<b>59,8%</b>
Prêts bruts	144 479	216 419	241 810	260 963	219 533	294 874
Dépôts de la clientèle	373 200	420 890	445 169	437 150	473 370	492 718

#### ISF encouragés Institutions collectrices de dépôts

<b>Fonds propres/actifs</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>9%</b>
Fonds propres nets	25 170	36 591	43 867	50 923	47 419	52 351
Total des actifs	458 398	598 059	613 759	603 717	636 668	668 465
<b>Grands risques/fonds propres</b>	<b>159%</b>	<b>284%</b>	<b>397%</b>	<b>512%</b>	<b>373%</b>	<b>409%</b>
Valeur des grands risques	36 981	94 836	142 311	220 196	176 079	211 718
Fonds propres nets	23 331	33 345	35 890	42 988	47 247	60 535

<b>Produit des transactions/produit brut</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>
Gains (pertes) de transaction et de change	1 352	1 388	1 254	1 249	1 371	1 296
Produit brut	19 361	18 612	21 639	27 182	28 004	30 580
<b>Charges de personnel/charges hors intérêts</b>	<b>46%</b>	<b>42%</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>	<b>41%</b>	<b>41%</b>
Charges de personnel	5 399	5 822	6 274	7 207	7 558	8 013
Charges hors intérêts	11 611	13 741	14 598	16 751	18 219	19 410
<b>Dépôts de la clientèle/total des Prêts (non interbancaires)</b>	<b>258%</b>	<b>194%</b>	<b>184%</b>	<b>168%</b>	<b>216%</b>	<b>167%</b>
Dépôts de la clientèle	373 200	420 890	445 169	437 150	473 370	492 718
Total des prêts bruts	144 479	216 419	241 810	260 963	219 533	294 874
<b>Prêts libellés en monnaies Étrangères/total des prêts</b>	<b>32%</b>	<b>29%</b>	<b>58%</b>	<b>63%</b>	<b>86%</b>	<b>107%</b>
Prêts libellés en monnaies étrangères	45 539	62 590	139 240	164 222	189 489	315 915
Total des prêts bruts	144 479	216 419	241 810	260 963	219 533	294 874
<b>Passifs libellés en monnaies Étrangères/total des passifs</b>	<b>41%</b>	<b>48%</b>	<b>57%</b>	<b>56%</b>	<b>32%</b>	<b>40%</b>
Passifs libellés en monnaies Étrangères	172 815	266 164	322 040	309 416	187 256	244 220
Total des passifs	420 459	554 132	566 504	550 510	580 210	608 041

### **ANNEXE 3 : LISTE DES ABRÉVIATIONS**

ANRF (Agence Nationale de Renseignement Financier)

BCD (Banque Centrale de Djibouti)

BCE (Banque centrale européenne)

CPEC (Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit)

DAT (Dépôt à terme)

DSB (Direction de la Supervision Bancaire)

EME (Emetteurs de monnaie électronique)

FDED (Fonds de Développement Économique de Djibouti)

FDJ (Franc Djibouti)

FED (Réserve fédérale américaine)

FMI (Fonds monétaire international)

FSD (Fonds souverain de Djibouti)

GAB (Guichet Automatique Bancaire)

GAFI (Groupe d'Action Financière)

GAFIMOAN (Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord)

HHI (Indice de Herfindahl-Hirschman)

IMF (Institution de Microfinance)

LBC-FT (Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme)

MEFI (Ministère de L'Economie des Finances, chargé de L'Industrie)

PIB (Produit Intérieur Brute)

PME (Petite et moyenne entreprise)

PMI (Petite et Moyenne Industrie)

ROA (Return on Asset/Ratio de la rentabilité des actifs)

ROE (Return on Equity/Ratio du Retour sur capitaux propres)

SNIF (Stratégie Nationale d'Inclusion Financière)

SNP (Système National de Paiement)

TPME (Très Petite et moyenne entreprise)

TPMI (Très Petite et Moyenne Industrie)

USD (Dollar Américain)

## ANNEXE 4 : TABLE DE MATIERES

### TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>RESUME</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	
<b>I. Evolution de la conjoncture macroéconomique</b>	<b>5</b>
1. La Conjoncture économique mondiale en 2024	5
2. Développement Economique Domestique	7
<b>II. STURCTURE DU SYSTEME FINANCIER</b>	<b>9</b>
1. Le Secteur bancaire	11
1.1. Taille, structure et évolution	11
1.2. Composition de l'actionnariat	13
1.3. Evaluation de la concentration du secteur	2
2. Les Institutions Financières non-bancaire	17
2.1. Les institutions de microfinance	17
2.2. Les Auxiliaires Financiers	19
2.3. Les institutions financières spécialisées	20
3. Inclusion financière et Digitalisation	22
3.1. Evolution de l'offre de services financiers numérique	22
3.2. Indicateurs d'accès aux services financiers	25
3.3. Indicateurs d'utilisation des services financiers	27
<b>Performance et rentabilité du secteur bancaire</b>	<b>30</b>
<b>III. Performance et rentabilité du secteur bancaire</b>	<b>30</b>
1. Evolution des emplois des banques	31
2. Evolution des ressources	36
3. Rentabilité des banques	39
<b>Résilience du secteur bancaires</b>	<b>43</b>
<b>IV. Evaluation DES RISQUES ET DE LA SOLIDITE FINANCIERE</b>	<b>44</b>
1. Risque de crédit	44
1.1. Evolution des créances en souffrances	44
1.2. Risque de concentration du portefeuille des crédits	45

2.	Adéquation des fonds propres	45
2.1.	Evolution des fonds propres des banques	45
2.2.	Actifs pondérés des risques et Ratio de solvabilité	47
3.	Risque de Liquidité	48
	<b>Evolution du cadre de surveillance prudentielle</b>	<b>49</b>
	<b>V. EVOLUTION DU CADRE DE SURVEILLANCE PRUDENTIELLE</b>	<b>50</b>
1.	Renforcement du cadre réglementaire et prudentielle	50
2.	Activités de de Supervision Bancaire	50
2.1.	Agréments et autorisations	50
2.2.	Sanctions	51
3.	<b>Défis et perspectives</b>	<b>53</b>
	<b>Annexe 1 : Listes des établissements des crédits et institutions financières</b>	<b>55</b>
	<b>Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financières des banques consolidé (en millions FDJ)</b>	<b>59</b>
	<b>Annexe 3 : LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>62</b>
	<b>Annexe 4 : Table de matières</b>	<b>64</b>



**BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI**

**البنك المركزي الجيبوتي**